N° 10 - 39e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
Suisse . . 18.— 9.— 4.50 1.50
Etranger 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Samedi 13 Janvier 1923

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

C'est très sérieux

Nous avons rencontré quelques camarades qui nous ont laissé entendre qu'ils ne prenaient pas au tragique notre appel aux 2000 abonnés.

Camarades qui dirigez les sections, amis de la « Sentinelle » qui comptez encore **sur l'effort des autres** pour trouver les 1300 qu'il nous faut encore, **qui n'êtes pas persuadés que c'est une question d'existence pour la « Sentinelle » qui se pose, VOUS AVEZ TORT.**

Des journaux autrefois neutres, aujourd'hui nettement adversaires et disposant à la fois de gros capitaux et de la clientèle ouvrière, qui tient tant à certaines habitudes même quand celles-ci lui gênent, **apparaissent pour notre action comme un danger précis.**

Pour soutenir cette lutte dont dépend tout le mouvement jurassien, **IL FAUT** que nous disposions d'un bon et bel organe quotidien. **IL FAUT** une riche équipe de collaborateurs. **IL FAUT** que le nombre imposant de nos abonnés et surtout leur esprit de discipline nous assure une publicité avantageuse pour les commerçants.

Si nous n'arrivions pas à doubler ce cap, nous serons condamnés à végéter et tout le mouvement politique, syndical et coopératif avec nous.

Chers camarades, comprenez qu'en nous engageant dans la voie des huit pages, nous prenons des responsabilités financières extrêmement graves, car c'est par dizaines de mille francs que coûteront les améliorations décidées.

NOUS NE TRIOMPHERONS QUE PAR L'EFFORT DE TOUS.

Surtout, oh surtout, ne comptez pas sur l'effort des autres ! En avant, à l'assaut des 2000 ! On les aura !

E.-P. G.

Le coup de la carte forcée

Mussolini a éprouvé le besoin d'envoyer promener pendant quelques années le Parlement italien. Messieurs Schulthess et Musy n'ont pas besoin de recourir à pareille mesure, ils ont un parlement assez docile pour s'en dispenser. Par contre, le peuple suisse leur donne quelque inquiétude. La presse à leur dévotion n'est pas toujours sûre de pouvoir circonvenir la majorité des électeurs. C'est pourquoi les pouvoirs extraordinaires, suite de la dictature de guerre, jouent encore leur rôle dans les grandes occasions.

Le Conseil fédéral et les Chambres fédérales avec lui n'auraient jamais osé proposer au peuple suisse un tarif douanier triplé, mais ces autorités ont parfaitement osé le lui imposer en vertu des pleins-pouvoirs. Et maintenant que ces tarifs sont établis sans qu'on ait donné aux électeurs la possibilité de se prononcer à leur égard, on essaye le coup de la carte forcée. On crie : N'y touchez pas, car si vous nous rameniez au tarif précédent, vous diminueriez les recettes de la Confédération de 70 millions par an et vous exposeriez l'industrie et l'agriculture à la concurrence étrangère qui les ruinera.

Pauvre industrie et pauvre agriculture ! Si elles ne peuvent vivre qu'en serres chaudes, elles risquent fort quelque jour d'attraper un coup de froid qui les emportera. Quant au fisc fédéral, nous ne contestons point qu'il ait grand besoin de millions, mais avouez qu'imposer au peuple suisse un impôt qui, selon les prévisions, rapportera, en 1923, 150 millions de francs et plus tard beaucoup plus, c'est un véritable coup de maître.

Etait-il nécessaire de recourir à la force, c'est-à-dire à la dictature pour obliger le peuple suisse à payer ses dettes ? Pouvait-on craindre qu'il ne fit pas honneur aux engagements financiers pris en son nom ? Rien ne le laisse supposer ; ce n'est pas là qu'est le danger. Pour notre gouvernement et pour la classe capitaliste, le danger est ailleurs. Il s'agissait non pas de savoir si la dette de la Confédération serait payée ou non, mais par qui elle serait payée, par la masse des petits contribuables essentiellement, ou essentiellement par la classe riche. Tout est là.

Le coup de force, qui consistait à tripler les tarifs douaniers, a tranché la question. Quand ils donneront leur plein rendement, les nouveaux tarifs rapporteront plus de 200 millions de francs chaque année. Le peuple suisse sera devant un fait accompli, il y est déjà aujourd'hui, et les auteurs de ce coup de force s'adressent maintenant à ceux qui en sont les victimes et leur disent : « Comment ! Vous voulez enlever 70 millions de francs de recettes annuelles à la caisse de la Confédération ? Mais vous voulez la ruine du pays ; vous êtes de mauvais citoyens ; votre but est de nous conduire à la faillite, prélude du grand chambardement que vous méditez. »

Nous ignorons si la majorité des électeurs se laisseront intimider par de tels procédés. Qu'ils payent, s'ils sont assez timorés pour cela, qu'ils payent 150 à 250 millions chaque année au fisc fédéral, prélevés sur les grandes familles et les petits contribuables.

Pendant qu'ils payeront cette somme au fisc et qu'ils en payeront une à peu près équivalente aux industriels et agrariens protégés, la classe aisée et la classe riche payeront annuellement 35 à 38 millions à la même caisse par l'impôt de guerre. Les premiers payeront à perpétuité leurs 150 à 250 millions annuellement, les seconds cesseront après 12 ans, 16 ans au plus, de payer leurs 35 à 38 millions.

Si vous adoptez cette répartition des charges, vous êtes bon patriote et vous sauverez le pays, sinon vous êtes un mauvais citoyen qui veut renverser l'Etat.

C. NAINE.

AU GŒTHEANUM

Les funèbres trouvailles faites dans les décombres du temple des théosophes de Dornach (nous les avons relatées hier) donnent un regain d'actualité au fameux incendie du Gœtheanum. Nos lecteurs se souviennent que les flammes ravagèrent le splendide édifice du Dr Steiner dans la nuit du Nouvel-An. Ce temple était une merveille d'architecture. Bâti complètement en bois, par des contributions volontaires d'adeptes religieux du mouvement anthroposophique, il avait coûté des millions. L'assurance participe pour trois millions mais des connaisseurs disent qu'il y avait au moins pour une vingtaine de millions d'œuvres précieuses, verrières coloriées fondues dans la verrerie attenante, tapis d'Orient précieux, colonnades artistement sculptées, soutenant la voûte, etc.

Voici l'aspect extérieur de ce somptueux temple. Il se dressait sur une colline, à quelques minutes de Dornach.

Avant l'incendie

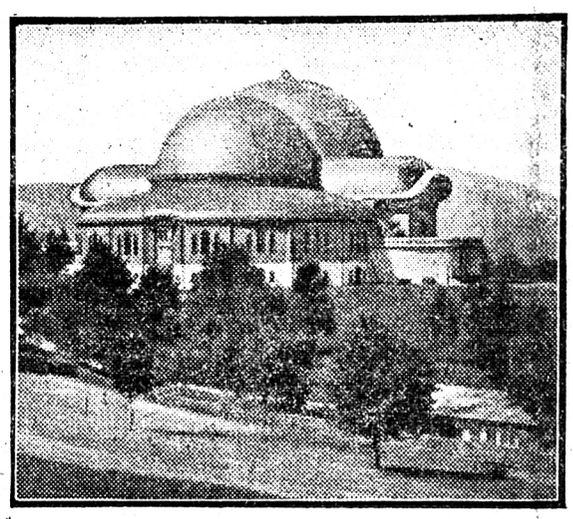

Les flammes ont complètement rasé le temple. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines. Le second cliché que nous publions ci-dessous permet, par comparaison, de se rendre compte de la hauteur primitive du temple. Il était aussi haut que le Temple National de La Chaux-de-Fonds. Les vastes salles intérieures servaient à des conférences théosophiques, à des spectacles de danses rythmiques, etc. Le Gœtheanum était le centre d'une vie active, ainsi qu'on s'en rend compte.

Le Dr Steiner avait pas mal de détracteurs. Son institut avait donné lieu à une foule de polémiques de presse, surtout en Suisse allemande et dans les journaux catholiques. Nous laissons aujourd'hui la parole à M. le Dr Robert-Tissot, pour dire aux lecteurs de la « Sentinelle » en quoi consiste la doctrine théosophique.

Ajoutons que les photos publiées aujourd'hui nous ont été gracieusement remises par M. Kunz, charpentier à La Chaux-de-Fonds. M. Kunz assista à l'incendie du Gœtheanum.

Après l'incendie

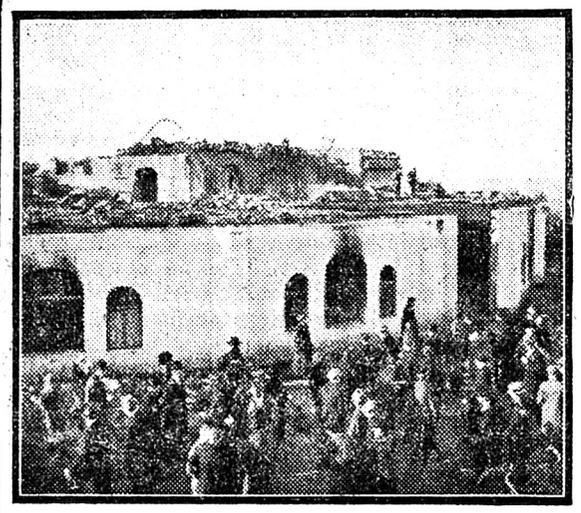

Et pour finir, deux mots de « philosophie » s'il est permis de dire ! Que doit-on penser de la religion du Dr Steiner et de ses adeptes ? Nous nous faisons une règle, dans le domaine religieux, d'adopter une attitude de bienveillance et de libéralisme. Beaucoup ont souri des efforts de cet homme. Mais il est rare qu'une activité personnelle, aboutissant à ce miracle, de grouper des milliers d'adeptes, de leur fournir une ligne de conduite morale, sinon intellectuelle, ne corresponde pas à quelque chose de bienfaisant. Il faut respecter ce qui, chez les hommes, les élève, leur procure une pensée libre, des actions bonnes et généreuses. La mystique du Goetheanum paraissait aboutir à ces résultats. Elle ne méritait donc pas les moqueries dont elle a été abreuvée de la part d'autres mystiques ! ! Que la logique tout court n'y trouve pas compte, cela n'est point douteux. Mais depuis quand, humbles humains, sommes-nous pétris seulement des clartés de la raison ?

Robert GAFNER.

Théosophie et anthroposophie

Ces deux mots viennent du grec : theos, dieu ; anthropos, homme ; sophia, la sagesse. Mais, faut-il entendre la sagesse venant de Dieu, la sagesse venant de l'homme ou plutôt la sagesse émanant de Dieu, la sagesse relative à la nature humaine ? C'est sûrement cette seconde acception qu'il faut admettre : Dieu se donne à connaître aux théosophes ; il leur infuse sa sagesse. Réciproquement, la connaissance du créateur permet de pénétrer la nature de l'homme, de la créature. La théosophie, on le voit, conduit à l'anthroposophie et vice-versa. Ces deux sectes sont donc des rameaux d'une même branche. Comme tous les sectaires, les théosophes et les anthroposophes sont mécontents des doctrines officielles, mais ils ne renoncent pas pour cela à toute croyance. Non pas ! leur soif du divin, du transcendant les incite à chercher ailleurs et par leurs propres moyens les satisfactions que les orthodoxies ne leur offrent pas. Comment y arrivent-ils ? De même que pour saisir l'univers, il faut d'après H. Bergson, vivre l'élan vital, de même, pour saisir Dieu il faut se confondre avec Lui, devenir sa conscience même, être comme l'âme du monde. Que de pareils succès exigent des dons tout spéciaux, des cérémonies impressionnantes, la griserie du verbe, l'ivresse des eurythmies, cela n'est pas pour nous surprendre.

Les bouleversements de la guerre et de l'après-guerre ont fait déferler sur le monde un flot formidable de mysticisme. La science, qui n'accepte pour bases que les faits accessibles à tous les hommes doués de sens normaux, qui retourne sans cesse à ces mêmes faits objectifs pour leur demander la confirmation ou l'infirmation de ses explications, cette science ne fait pas l'affaire de ceux qui entendent détenir *la* vérité éternelle. Le positivisme est trop sec pour eux. Il leur faut, dans le chaos et les remous du monde (et, peut-être, de leurs pensées), des phares, des ports, des retraites, des certitudes inébranlables.

La théosophie est une vague dans ce débordement. Elle s'adresse à ceux qui veulent avoir une religion qui ne les gêne pas ; aussi ses dogmes sont-ils libéraux, élastiques et par là-même confus. Elle recrute aussi des adeptes parmi les guérisseurs, les végétariens, les anti-vivisectionnistes, les anti-vaccinateurs, les masticateurs rationnels. On est allé jusqu'à dire qu'elle est le satanisme au rabais. Elle rassemble enfin et surtout ceux qui, ayant perdu leur foi ancestrale, sont touchés de réveils religieux et de renaissances spirituelles.

Et maintenant, que dit l'anthroposophie sur la nature humaine ?

L'homme a trois corps distincts : le premier est matériel et périssable, accessible aux sens et à l'investigation, en corrélation incessante avec les minéraux, les plantes, les animaux. Le second est immatériel ; il échappe donc à la vision, à l'olfaction, à l'ouïe, au toucher ; c'est le corps de vie ou corps éthérien. Il ne sort que rarement du corps matériel et, s'il le fait, c'est pour peu de temps ; quand, par exemple, on comprime un membre, celui-ci s'engourdit parce que le corps éthérien l'a momentanément abandonné ; il revient ensuite graduellement. Le troisième est le corps astral ; à l'encontre de l'éthérien, il aime à voyager ; il le fait pendant le sommeil et au cours des maladies mentales ; après la mort, il va habiter d'autres corps pour s'y perfectionner et constituer la personnalité spirituelle que les bêtes n'ont pas. L'existence de cette trinité dont deux membres sont transcendants est, au dire du Dr Palmer, disciple du Dr R. Steiner, pontife du monastère de Dornach, aussi certaine que les vérités expérimentales les mieux avérées. Ces trois corps, quand ils cessent de faire bon ménage, sont fauteurs de maladies. Il faut alors saisir leurs rapports réciproques, variables dans chaque cas et composer pour le malade un remède spécial approprié à son cas. Cette préparation a lieu dans les laboratoires du « Jour qui vient ». Cette spécialisation nécessaire, sur mesure et somme toute louable, n'empêche pas cette institution d'annoncer des remèdes en confection, utiles dans la migraine et quelques autres maladies sans importance, mais pouvant toutes être d'ordre moral. Chose curieuse, les mystiques et les illuminés s'attaquent aux seules maladies influençables par la suggestion. Quand on dispose de lumières extra-terrestres, mieux vaudrait pourtant s'attaquer au cancer, à la tuberculose et à l'alcoolisme, plutôt qu'à des douleurs justiciables d'un cachet d'antipyrine. Cela rappelle ces esprits venant raconter qu'ils habitent dans l'au-delà une maison construite en briques et que le tabac d'outre-tombe ne vaut pas grand'chose. Pourquoi déranger soi-même et les autres pour raconter pareilles trivialités ? N'est-on pas en droit d'attendre d'eux des révélations plus intéressantes ?

En somme, les anthroposophes prétendent savoir ce qui échappe à d'autres. Ils ont des dons surnaturels. La science, elle, avons-nous dit, part des données des sens et y revient sans cesse pour se contrôler ; ses bases sont celles de tous les humains et c'est elle qui a vaincu la rage, lancé les ondes hertziennes au delà des mers et analysé les astres. Tel n'est pas le cas de la « science » de Dornach et de son « université ». Pas plus que le Bergsonisme qui, jusqu'à ce jour, ne nous a rien appris du tout, mais qui a copieusement troublé nombre d'esprits en faisant miroiter des « vérités » qui ne sont qu'attrape nigauds, le Steinerisme n'a produit de fruits. Il ajoute, c'est vrai, qu'il n'en est qu'à ses débuts. Que les patients

Politique neuchâteloise

Plaie d'argent

Plaie d'argent n'est pas mortelle, dit-on ; elle oblige cependant à faire quelquefois des amputations.

C'est ce qui se produit actuellement dans le canton de Neuchâtel. Les lourdes dépenses de l'Etat, que ne compensent pas des recettes insuffisantes, l'amènent à rechercher toutes les économies possibles.

On sait que les magistrats et employés de l'Etat ont déjà subi pour l'année 1923 une baisse de salaires de 5 %. Mais cette mesure n'a pas suffi pour équilibrer le budget. La majorité du Grand Conseil, sur la recommandation du Conseil d'Etat, a fait passer de cinq à quatre le nombre des membres du Tribunal cantonal. Il est vrai que cette diminution de nos magistrats judiciaires ne paraît pas avoir entraîné une économie, puisque le remplacement momentané de l'un d'eux a obligé la nomination de plusieurs suppléants à d'autres postes. L'expérience semble donner raison à ceux qui estimaient que la composition nouvelle du Tribunal cantonal ne permettrait pas à la République de réaliser une économie appréciable. Il reste à savoir ensuite si l'exercice de la justice n'a pas souffert aussi de cette amputation de la plus haute autorité judiciaire du canton.

Dans un but d'économie aussi, le Conseil d'Etat a revisé les indemnités de déplacements et de présence pour les magistrats, fonctionnaires de l'Etat, ainsi que pour les avocats d'office, jurés, témoins et autres personnages nécessaires à l'appareil judiciaire.

Une mesure d'économie plus importante est actuellement proposée par le Conseil d'Etat. Avec le concours des inspecteurs scolaires, il a examiné les effectifs de nos classes primaires, pour voir s'il ne serait pas possible de réduire le nombre des classes. Et il doit être arrivé à la conclusion que 45 classes n'étaient pas complètement indispensables dans le canton, puisqu'il demande leur suppression. Pour La Chaux-de-Fonds seulement, le Conseil d'Etat recommande la suppression de 9 classes, et sauf erreur, 11 classes devraient disparaître à Neuchâtel.

Faire des économies, c'est bien ; mais les faire au préjudice de l'enseignement populaire ne peut être qu'un mal pour la collectivité. C'est pourquoi les socialistes se sont toujours opposés à ce qu'on considérât l'instruction publique comme étant une branche gourmande du budget. Ainsi, nous ne pourrions pas admettre que le désir qu'a le Conseil d'Etat de faire des économies ait pour résultat de surcharger nos classes d'élèves. Nous ne savons pas quel est le nombre d'élèves estimé par le Conseil d'Etat comme devant être l'effectif maximum de nos classes. Mais pour La Chaux-de-Fonds, par exemple, l'autorité scolaire n'a pu aller aussi loin que le Département de l'Instruction publique, et s'est contenté de supprimer 5 classes pour le printemps prochain, au lieu de 9. On pourrait donc en conclure que l'autorité cantonale estime normal un effectif de classe plus élevé que celui admis par l'autorité scolaire. Eh ! bien, nous ne cesserons de nous opposer à ce qu'on sacrifie l'enseignement primaire à une raison d'économie, aussi impérieuse soit-elle, et cela aussi longtemps qu'il y aura dans notre canton d'autres économies à réaliser et des ressources nouvelles possibles. Car l'enseignement primaire représente le minimum de connaissances que l'enfant doit acquérir avant d'être lancé dans la vie, et l'école primaire est souvent le laboratoire le plus important, quand ce n'est pas quelquefois le seul, où l'âme de l'enfant est formée. Or, il n'est pas possible de confier cette tâche délicate à un pédagogue encombré d'élèves.

Le nouveau chef du Département de l'Instruction publique paraît savoir bien manier le sécateur. Notre intention n'est pas de tuer son zèle. Mais il convient cependant de ne faire intervenir cet outil qu'à bon escient. Puis il existe dans notre République une commission de l'enseignement primaire. Pourquoi n'a-t-elle pas été consultée sur une mesure pédagogique aussi importante que celle-là ? Dans une démocratie, les commissions, doivent avoir un rôle autre que celui d'être couchées sur le papier.

Abel VAUCHER.

AMI LECTEUR !

Considère comme un de tes principaux devoirs celui de renforcer la presse socialiste en y abonnant tes amis et connaissances !

Plus elle sera forte, plus la presse bourgeoise perdra d'influence et plus la vérité y gagnera.

Pour défendre tes droits et ton idéal, comptes-tu sur les journaux du gouvernement ou des capitalistes ? Non. Soutiens donc de toute ta force la presse ouvrière !

attendent donc patiemment que le « Jour qui vient » soit le « Jour accompli ».

Le Dr Steiner déclare néanmoins posséder la faculté de voir le corps éthérien quitter le corps matériel et y rentrer. Il est capable aussi d'observer et de comprendre beaucoup, beaucoup d'événements passés et à venir, se déroulant dans le sous-monde et le sur-monde. (« Deutsch-med. Woch », 1921, p. 967.) Toujours est-il que les lumières ultraterrestres de la secte ne l'ont point avertie de l'incendie imminent du Tabernacle.

Les anthroposophes font une propagande active. C'est la marque des grandes convictions : il ne faut pas cacher la lumière sous le boisseau.

La théosophie s'est effritée en mille sectes dont chacune est convaincue de détenir la vérité. Or celle-ci ne peut être qu'une, et sur les mille, neuf cent nonante-neuf sont dans l'erreur, à moins qu'elles n'y soient toutes. Ces divergences reposent sans doute sur des différences de caractère, de goûts, de besoins mystiques, de soif d'au-delà. Ce n'est pas pour convaincre les savants qui, eux, ne reconnaissent, pour vérificateurs, que les faits objectifs.

Encore un mot : ces corps éthérien et astral, nous reportent à bien des siècles en arrière, aux temps de la pensée rudimentaire et naïve. Les théosophes de tous crins remâchent de très vieilles vieilleries.

Dr ROBERT-TISSOT.

ECHOS

Un vêtement préhistorique

Il y a quelque temps, on trouvait dans les tourbières de Gerum Fen, près de Skara (Suède), un vêtement qui fut soumis à l'examen de divers savants. Il s'agit probablement du plus ancien vêtement connu, car il remonte à l'âge du bronze et s'est conservé presque intact dans la tourbe. C'est une sorte de manteau qui devait probablement se poser simplement sur les épaules ; l'étoffe grossière est faite de laine tissée à la main. Le British Museum, à Londres, possède quelques fragments de tissus trouvés dans des stations lacustres suisses et datant de la même époque, mais, jusqu'à présent, on n'avait pas encore trouvé un vêtement complet.

Les conséquences de la peur

Un journal français racontait récemment la curieuse aventure d'une dame de qui la chevelure, à la suite d'une violente émotion, était devenue partiellement blanche.

Ces cas, paraît-il, sont plus fréquents qu'on ne pourrait le supposer, et on cite l'histoire d'un couvreur d'York, qui, glissant du haut d'un toit, parvint à se suspendre d'une main à la gouttière, et de qui les cheveux devinrent tout blancs en quelques minutes. Rappelons aussi le cas demeuré fameux du cipaye, qui blanchit en s'entendant condamner à mort.

Les animaux eux-mêmes ne sont pas à l'abri de ces transformations bizarres. Un merle, que l'on tira des griffes d'un chat, fut à ce point effrayé, que ses plumes tombèrent et repoussèrent blanches. Semblable phénomène se produisit, assure-t-on, chez une linotte grise, plumée vive par un ivrogne, qui survécut, et de qui le plumage reparut couleur de neige.

Jugement de gosse

On lit dans un numéro de la revue « Webs », faite par des écoliers :

Pourquoi les femmes sont si longues à s'apprêter, par T. Atkinson, 9 ans.

Quand une femme doit aller quelque part, il lui faut toujours plus longtemps pour être prête que si c'est un homme. Supposons qu'ils décident d'aller au théâtre. D'abord, c'est l'homme qui doit payer. L'homme n'a qu'à mettre son meilleur costume et à se coiffer. Il sera prêt en dix minutes.

Mais quand il est prêt, il faut qu'il attende sa femme, tandis qu'elle met un peu de parfum sur sa robe et qu'elle se frise les cheveux avec le tisonnier. Ça prend un temps !

Les femmes ont toujours des tas d'affaires inutiles à arranger. Après cela, elles vont chercher des chocolats pour manger au théâtre. A la fin, elles vont tout de même au théâtre, et on arrive trop tard à cause d'elles.

Chronique météorologique

Deux années d'extrêmes

La station météorologique du Jorat publie la comparaison climatologique des années 1921-1922.

Autant l'année 1921 fut sèche et chaude, autant celle de 1922 fut humide et fraîche. C'est un couple fort semblable à celui de 1911-1912 dont on se souvient des écarts fantastiques.

La moyenne thermique de 1922 atteint à peine la normale (7° 8 à 8° à la station), alors qu'elle la dépassa de 2 degrés (2° 1) en 1921. Les mois chauds furent très rares et seul le mois de mai a donné un excès thermique de 3° 7 sur la moyenne ordinaire. Le début du printemps et l'automne ont été exceptionnellement froids et l'été très peu chaud. L'un des faits les plus curieux est que les mois de mai, juin, juillet et août ont eu une moyenne thermique d'égale élévation (16° 5), ce qui est un phénomène à peu près unique dans les annales météorologiques. Le thermomètre n'atteignit aucune fois 30 degrés alors qu'il le dépassa fréquemment en 1921.

La chute des pluies a été trois fois plus forte en 1922 qu'en 1921, deux fois plus qu'en 1920, année déjà sèche. On a recueilli à la station 1370 millimètres contre 471 seulement en 1921 et 682 en 1920. Avril, le mois le plus pluvieux, donna en 22 journées 203 mm. d'eau, et mai, mois le plus sec, 39 mm. en 6 journées.

On voit combien l'étude de la climatologie est importante, car ce sont des vicissitudes atmosphériques que dépendent toutes les conditions de développement des végétaux. Dans sa généralité, une année humide est cependant plus favorable aux cultures qu'une année trop sèche.

Le style, c'est le peuple

Polémique littéraire dans le « Temps », entre M. Paul Souday et M. Edmond Jaloux.

M. Paul Souday dit : En tous pays, ce sont les grands écrivains qui ont forgé la langue.

M. Jaloux dit : Les écrivains subissent la langue plus qu'ils ne la créent.

Disons, pour être plus près de la vérité, qu'ils façonnent la langue que crée le peuple.

C'est le peuple qui forge la langue. Rares sont les génies qui créent de toutes pièces une langue, comme Dante la langue italienne.

Les mots viennent du peuple. Il les impose par l'usage, en dépit des Académies.

Se rappelle-t-on les discussions autour des mots : aéroplane, aviation. Le peuple s'en est peu soucié. Il a adopté : aviation, avion.

M. Jaloux cite des exemples :

Entre le *captage* et la *captation* des ondes hertziennes, M. Souday ne saurait choisir et conseille de recourir au verbe. Mais pour *solutionner* et *écriturer*, il les renie comme attentatoires au bon goût et inutiles puisque nous avons *résoudre* et *inscrire*.

Pour le *captage* ou la *captation* des ondes hertziennes, phénomène nouveau et dorénavant éternel, qui doit pouvoir être exprimé autrement que par des guirlandes autour d'un verbe, nous ne sommes pas maîtres d'empêcher les « usagers » d'aller au plus court, de réclamer un substantif et au besoin d'en choisir un tout seuls. Nous croyons simplement qu'ils se détermineront pour le plus courant et qu'ils seront dans leur droit, aucune règle impérieuse ne leur imposant l'un plutôt que l'autre.

Solutionner et *écriturer* sont presque termes de métier. *Résoudre* et *inscrire* ont un sens très différent. *Solutionner* est imprimé un millier de fois par an, sinon plus, au « Journal officiel » de la République. On peut trouver qu'il acquiert ainsi droit de cité, car bien d'autres bêtises, plus dangereuses, voient le jour dans les mêmes conditions et prennent force de loi. Ce barbarisme est-il d'ailleurs sorti du néant ? Si les députés savaient ou pouvaient *résoudre* certaines difficultés, ils n'auraient point à les *solutionner*, car *résoudre* suppose une fin logique et nécessaire, tandis que *solutionner* se rapporte au petit bonheur de la fortune et souvent à l'absurde. Les béotiens qui l'ont inventé sont donc moins ignorants qu'ils ne pourraient le paraître. Tout au contraire ils savent pertinemment ce qu'ils font.

Ecriturer n'a rien à voir avec *inscrire*. Quand un commerçant *écriture* une opération, il se livre à tout un ensemble de travaux comptables. Cette technique est pour lui d'une complexité que ne comporte point *inscrire*, dont la généralité compromet la précision.

Tels sont les motifs rationnels de ces genèses spontanées : ils leur assurent une pérennité suffisante contre leurs destructeurs. « Le mot est le serviteur de l'idée », suivant Darmesteter. En face d'une idée neuve vous ne pouvez donc pas mettre un dictionnaire vieux. Dans ce cas le peuple fabrique lui-même les instruments d'expression dont il ne saurait se passer.

Remy de Gourmont, dans son *Esthétique de la langue française*, n'a jamais cessé de proclamer que le langage est une activité intellectuelle « au pouvoir des pédants », mais « du domaine absolu de l'instinct ». Il est sous la dépendance de la plèbe qui l'enrichit de son argot. « Un peuple, disait-il, qui ne connaît que sa propre langue et qui l'apprend de sa mère, ne peut pas la déformer. Il est prêt à la rendre différente ; il ne peut la rendre mauvaise ».

En réalité, la langue n'est immobilisée, cristallisée que dans les périodes d'oppression littéraire. Alors, avant de mourir de consomption et de renaître, elle est à la merci des écrivains qui veulent la tenir prisonnière. Combien de mots bannis par les linguistes, à des étapes bien distantes les unes des autres, n'ont-ils pas acquis ensuite leur naturalisation. L'abbé des Fontaines, de complicité avec J.-B. Rousseau, se donna la peine de relever les mots qu'un honnête homme, à son dire, devrait proscrire du beau parler. Ce sont : *agreste, amplitude, arbitraire*, etc... « *Aviser*, dit-il, est un mot bas et de la lie du peuple. »

Emile Deschanel condamnait, il y a juste un quart de siècle : *terroriser, bénéficier, différencier, socialiser*. Ses exécutés se portent assez bien. Et dans son livre sur les *Déformations de la langue française*, quels exemples ne donne-t-il pas des sévérités du passé. *Insidieux*, lancé par Malherbe, fut rejeté par l'Académie, Chapelain le trouvant « désagréable et dégoûtant ». « *Exactitude*, dit Vaugelas, est un mot que j'ai vu naître comme un monstre ». *Effervescence* donnait des vapeurs à Mme de Sévigné, et Voltaire toussotait, pour cracher *persifler, mystifier, égaliser*...

Les écrivains peuvent-ils du moins se vanter d'avoir résisté à la poussée populaire ? Sont-ils les gardiens de la tradition, les maîtres de la langue ? Tous ont cédé à la contrainte de l'usage, allant même jusqu'à accepter des solécismes. Jean-Jacques et Lamartine, parrains des demoiselles du téléphone, ont écrit « causer à quelqu'un ». Dans ce domaine purement grammatical, il arrive que le peuple fasse la leçon aux écrivains en rejetant des tournures qui lui paraissent insupportables. Qui donc écrirait aujourd'hui, comme le faisait en 1702 le secrétaire de Bossuet, s'il vous plaît : « Défaite des Allemands par M. le marquis de Villars qui *en* a été fait maréchal » ?

Comme le dit M. L. Clédat, doyen honoraire de la faculté des lettres de Lyon, qui veut bien nous écrire à ce sujet : « La prétendue pureté de la langue est une illusion ; elle est faite d'une accumulation d'anciennes impuretés passées dans l'usage... » Et M. Léon Clédat donne comme exemple qu'un *bon manteau* a été façon de parler aussi grossière que serait aujourd'hui *un bon travau*. « *Je me souviens*, ajoute-t-il, n'est pas meilleur que ne serait *je me tarde*. »

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 8 pages.

A travers la presse

Le message socialiste suisse

La « Tagwacht » de Berne écrit à ce sujet :

« Ce n'est pas la classe ouvrière socialiste qui voit soudainement un moyen de salut dans la Société des Nations de Genève, sur laquelle, jusqu'à ce jour, elle n'a pu, avec raison, porter qu'un jugement sceptique. Mais la classe ouvrière a toujours supporté et supporte encore la plus grande partie des maux causés par les entreprises belliqueuses des puissances capitalistes internationales. Aussi a-t-elle la première le droit de demander aux classes dominantes et à la bourgeoisie de faire usage, sans hésitation, des moyens considérés et prônés dans le monde bourgeois comme susceptibles de réaliser la paix. »

De l'origine des noms de famille dans le Jura bernois

C'est un chapitre curieux de l'histoire jurassienne que relate le bulletin de la Société d'Emulation. M. G. Barré en parle dans le « Journal du Jura ». Il rappelle que deux langues et deux civilisations se sont toujours mutuellement pénétrées dans le Jura bernois, pays de langue française longtemps régi par des dignitaires et des fonctionnaires d'origine allemande qui ont dû défigurer souvent les noms locaux, et qui a gardé à côté des deux idiomes allemand et français une série de patois encore singulièrement vivaces.

L'origine d'une quantité de nos noms de famille, dit-il, est indubitablement allemande. Je n'en veux pour preuve que la luxuriante floraison des deux racines germaniques « Wille » (volonté) et « Helm » (heaume, casque), désignant celui qui a la volonté pour casque, c'est-à-dire sa bravoure pour protection. De « Wille » est venue une première série avec les Vuy, Wuisard, Vuille, Vuillot, Vuillet, Wuytte, Viette, Viatte, Willat, Voille, Voillat ; puis une deuxième série en Gu : Guy, Guyot, Guyat, Guyathe, Guillat, Gille, Gillon, Gilliard, Gillequin. Enfin, les deux racines accouplées ont donné Willhelm, Willame, Willaume, Willemain, Villemin, Wuillème, Wuilleumier, Voyame ; puis Guillem, Guillaume, Guillemin, Guillaumin. Et je ne cite que les principaux de chaque catégorie.

Mais j'ai hâte d'en venir aux noms du terroir, décelant quelque particularité de notre pays, de ses mœurs et de ses coutumes. Voici les Baum, Baumat, Bâmat qui ont tiré leur nom de baume, grotte, les Boéchat, Bouchat, Boichat, de bouchot, petit bois (patois, bouetchet). Les Comment paraissent devoir leur nom à communal ou commune ; dans nos Actes jurassiens on trouve « comenal », « comise », pour désigner des terrains communaux.

Péquignot, Péquegnat sont des diminutifs de « pasquier », pâturage, d'où Dupasquier. Theurillat est le nom de celui qui habite un tore (torus), petit monticule arrondi. Rapprochez ce nom de La Theurre et de la Theuriatte, ferme du Clos-du-Doubs.

Le Bandelier, ou bannerat, portait la bannière ; le Préoaut était crieur public (du latin «praeco»;) Bessire, Béchir, est le beau sire, le beau seigneur ; le Voible, Voiblet est l'huissier. Desvoignes, Dauvoignat ont tiré leur nom des semailles, en patois « voignier », semer ; Maillat, Maillard, Maillot, de maille, demi-denier, ou peut-être de mailler, frapper ; Moiraudat, de moiraude, souper

Les Barbier, Berbier, Berberat étaient sans doute des barbiers, comme aussi les Rais et les Rérat, de l'ancien verbe « raire », raser ; les Bureux, Beureux, Beuret, Burrus, fabriquaient ou vendaient le beurre ; le Botteron fabriquait les bottes ; le Bourdin était fermier, métayer ; les Bouvier, Bouverot, Bouverat, Bovet, Bovat gardaient les bœufs ; le Broquet vendait le vin au broc, était aubergiste. Le Gaignat, Gaignerat était laboureur ; le Gandot, Gerdat avait la charge de gander, de veiller ; le Gigon jouait la gigue, sorte de violon (en allemand « Geige ») ; le Mandelert fabriquait les mandes, les paniers d'osiers comme aussi les Jaquand, alors que les Peltier, Pelletier, Pellaton étaient tailleurs.

Nos industriels se prononcent contre le protectionnisme

La lettre suivante a été envoyée au Conseil fédéral, par l'intermédiaire du Chef du Département de l'industrie et de l'agriculture, division de l'industrie, à Neuchâtel :

Messieurs les conseillers fédéraux,

Les industriels et les commerçants de notre canton, nous dirons même la majorité de notre population, suivent avec une grande attention tout ce qui touche aux restrictions d'importations auxquelles ils attribuent, à juste titre, une influence considérable sur notre économie nationale.

C'est vous dire que le sentiment domine chez nous, que l'occasion devrait être fournie au peuple suisse, de se prononcer sur la prorogation des mesures de circonstance souvent imposées par les événements, mais qui n'ont pas un caractère d'urgence.

On tient absolument à ce que soit respectée la clause référendaire, dans les cas où sont applicables les dispositions de l'art. 89 de la Constitution fédérale, pour autant qu'il dépende du Conseil fédéral que les mesures utiles soient prises à cet effet.

Nous savons que le Conseil fédéral a accepté pour étude le postulat déposé par M. le conseiller aux Etats Scherrer, de Bâle, au sujet de la prolongation éventuelle de l'arrêté fédéral du 18 février 1921, concernant la restriction des importations. Et nous nous permettons d'appuyer la manière de voir que ce postulat exprime, en insistant sur le fait qu'il y a intérêt pour les autorités fédérales à ne pas laisser s'accréditer parmi le peuple, la conviction qu'elles sont délibérément résolues à soustraire à son verdict, les mesures économiques d'une portée générale, qu'il serait possible de soumettre à son approbation.

C'est dans cet esprit que nous vous serions reconnaissants que soient prises les dispositions nécessaires dans le cas d'une prorogation éventuelle des restrictions d'importations au-delà du 30 juin 1923.

Nous vous présentons, Monsieur le président de la Confédération et Messieurs les conseillers fédéraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Chambre cantonale du Commerce : le président, *(sig.) C. Girard-Gallet ;* le secrétaire général, *(sig.) Muller.*

ETRANGER

Des détails de l'occupation d'Essen

DUSSELDORF, 12. — Havas. — Voici des détails complémentaires sur l'occupation d'Essen :

Dans la matinée, le gouvernement de Dusseldorf avait été avisé par une délégation du commandant français que deux divisions françaises occuperaient les régions suivantes : la première, Oberhausen et une partie des districts d'Essen, et la seconde division les villes de Mulheim et d'Essen et une partie des districts d'Essen-campagne.

Les premières troupes françaises représentées par un seul peloton de cyclistes et de cavalerie ont pénétré à Oberhausen à 9 h. 30. Les avant-gardes sont arrivées à Essen vers 1 h. 45. Partout les troupes ont été cantonnées en dehors des agglomérations d'ouvriers et l'on chercherait en vain un uniforme français dans les rues d'Essen et de Mulheim. C'est l'occupation invisible. La population ne s'aperçoit pas ainsi de la présence des troupes françaises. Il a été demandé à la municipalité le moins possible de locaux. A Essen par exemple, on s'attendait à des réquisitions en masse et la municipalité, en prévision de l'arrivée des troupes, avait créé un office spécial et fait préparer divers locaux, notamment les casernes de la police de sûreté sous le nom de « Police verte ». Toutes ces mesures ont été inutiles.

La presse locale exprime son étonnement et sa satisfaction. L'avance des troupes françaises est terminée. Aucun incident ne s'est produit. Tout est calme. Les usines Krupp, qui occupent plus de 40,000 ouvriers, travaillent régulièrement. La vie normale continue.

Manœuvres de bourse

PRAGUE, 12. — B. P. T. — La « Praguer Presse » déclare que les nouvelles qui ont été répandues à Prague, Vienne et Berlin sur de prétendus préparatifs de guerre à la frontière de la Tchécoslovaquie ne sont que de vulgaires manœuvres de bourse.

Prochaine arrivée à Bochum

BERLIN, 12. — Wolff. — Les journaux annoncent que Gelsenkirchen a été occupée hier soir par les Français. L'occupation était complètement terminée vendredi matin. On s'attend à l'occupation prochaine de Bochum.

Les industriels de la Ruhr ne perdent pas leur temps

BERLIN, 12. — Wolff. — On mande d'Essen à la « Gazette de Voss », de source anglaise, que des industriels allemands, parmi lesquels Hugo Stinnes et Auguste Thyssen, se sont mis en rapport avec un groupe de grands industriels anglais pour négocier la conclusion d'une convention de crédit sur la base de laquelle de grandes quantités de charbons anglais seraient importées en Allemagne pour approvisionner l'industrie du Reich et pour diminuer les effets de la confiscation du charbon de la Ruhr.

Nuit tranquille à Essen

ESSEN, 12. — Wolff. — La nuit s'est passée calmement et sans troubles. La physionomie de la ville est quelque peu modifiée par la présence d'uniformes français dans les principales rues. La Place de la Gare et les principales entrées de l'édifice sont toujours gardées. Des soldats français et des soldats de la police de sécurité surveillent en commun l'application des mesures de contrainte. L'effectif des troupes d'occupation atteint à Essen environ 4 à 5000 hommes, logés pour la plupart dans la banlieue de la ville. Le général de division Fournier a pris son quartier-général à la villa Hugel, appartenant à la famille Kropp.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes	Fr. 90.95
A. G., Neuchâtel, 0.45 ; L. B., Neuchâtel, 0.45 ; J. B., Mâche, 0.45 ; Pour les étrennes de « La Senti », A. J., Le Locle, 2.—	3.35
P. H., Le Locle, 0.45 ; T. T., Delémont, 0.45 ; E. H., Couvet, 0.45 ; A. W., Corgémont, 0.45 ; H. U., Cernier, 0.95 ; F. C., Cernier, 0.45 ; A. B., Cernier, 0.45	3.65
Pour le nouvel-an de « La Senti », Ch. E., Coffrane	2.—
S. P. S., Berne, 1.95 ; A. K., Berne, 0.45 ; Pour inoculer du courage aux désabusés, J. D., Berne	4.40
R. B., Berne, 0.45 ; J. R., Bätterkinden 0.95 ; Ayons la foi, le droit est avec nous, A. G., Bâle, 1.45	2.85
J. B., Muriaux, 0.55 ; D'une partie de nain jaune à Bâle, 1.— ; Bonne année à « La Senti » et à tous ses amis, M. T., Bâle, 1.45	3.—
Total	Fr. 110.20

Pour les Rhumatisants et les Névropathes

Appelle Togal un remède excellent

Monsieur Gottlieb Hofer, à Riggisberg (Berne), écrit entre autre : « Togal est un remède tellement excellent, que j'ai été délivré de mes maux de pieds après en avoir fait usage pendant une semaine. C'est pourquoi je puis recommander chaudement le Togal à tout le monde. » — Journellement des cas semblables, ou même plus graves, de douleurs dans les articulations et les membres, des rhumatismes, de sciatique, de lumbago, de goutte, des douleurs névralgiques et des maux de tête sont combattus par les Tablettes Togal. Il n'existe rien de meilleur. Des autorités médicales prescrivent les Tablettes Togal. Un essai sera dans votre propre intérêt.

Elles se vendent dans toutes les pharmacies. 7739

2me Feuille

La Sentinelle

N° 10 — 39me Année
Samedi 13 Janvier 1923

LA PAGE DU SAMEDI

Sachons être heureux

Il y a des gens qui empoisonnent leur existence et celle de tout leur entourage par l'appréhension de malheurs ou de contrariétés qui ne viendront peut-être jamais. C'est là une façon bien sotte de gaspiller les minutes précieuses de notre courte vie !

D'autres, lorsqu'il leur est survenu un ennui, un mécompte ou une cause de chagrin, se repaissent, dirait-on, de cette tristesse, de ce souci. On croirait qu'ils prennent plaisir à ressasser toutes les phases, tous les détails de l'événement pour bien en savourer, en épuiser l'amertume. C'est encore une autre façon de mal comprendre la vie.

Il y a, cela va sans dire, des malheurs dont on ne se console jamais ; des douleurs si profondes que les sources mêmes de la vie semblent empoisonnées. Mais, une âme courageuse (et Dieu sait si toutes les femmes doivent posséder cette vertu) doit s'élever, bravement, au-dessus de cette tendance à l'abattement. Cela lui sera plus aisé si elle considère qu'elle est le foyer duquel rayonne tout le bonheur de la maison.

Point de ces jérémiades grognonnes qui prévoient le mal sans raison, qui attristent sans ménagements.

Quand on a fait tout ce qui devait être fait, qu'on n'a rien abandonné au hasard, qu'on a été prévoyant, soigneux, en un mot, quand on a bien fermé toutes les issues à ces démons malfaisants qui se cachent dans tous les coins du logis, pour revêtir la forme des soucis, il n'y a pas à se morfondre d'avance ni à ennuyer tout son monde ; laissons alors venir les événements et armons-nous de toutes nos facultés et de toute notre philosophie pour réduire au minimum les dégâts... A chaque jour suffit sa peine, dit un proverbe, et la sagesse des nations n'a jamais menti. Un front serein, une âme non pas résignée, mais forte, résistante, voilà ce que doit posséder la femme qui a autour d'elle des êtres dont le bonheur est éclairé ou assombri par son caractère.

Bien des femmes se croient justifiées de leurs emportements en alléguant leurs tourments, leurs inquiétudes. C'est ajouter un mal à un autre fort inutilement. Tous les maris n'ont pas la patience du sage Socrate qui affrontait, impassible, les scènes que lui faisait sa femme Xanthippe. Cris, larmes, colères, tout le laissait imperturbable. Un jour que sa femme, après l'avoir accablé d'injures, lui jetait à la tête un vase d'eau sale, Socrate dit simplement : « Je savais bien qu'après l'orage venait la pluie... »

Notre rôle, chères lectrices, est tout de pacification, de joyeuse accommodation à tout ce qu'amène avec elle la vie. Comme les enfants et le mari se sentent heureux, rassurés auprès de la femme, de la mère toujours accueillante, dont les propos sont toujours encourageants, les yeux éclairés par cette joie intime qui monte du cœur et que connaissent toutes celles qui n'ont que ce but : rendre heureux. MADRI.

Quelques proverbes indiens

« La Vie », que dirigent Marius et Ary Leblond, publie ci-après quelques maximes indiennes qu'il n'est pas mauvais de méditer.

— Veux-tu manger du pain, ne reste pas couché sur le son.

— Un homme peut passer pour sage lorsqu'il cherche la sagesse ; mais, s'il croit l'avoir trouvée, c'est un sot.

— O toi, qui peux jouir d'un doux sommeil, pense à ceux que la douleur empêche de dormir ! O toi qui marches lentement, aie pitié de ton compagnon qui ne peut te suivre ! O toi, qui es opulent, songe à celui que la misère accable !

— La tempérance est un arbre qui a pour racine le contentement de peu, et pour fruit le calme et la paix.

— On guérit de coups de couteau, on ne guérit pas de coups de langue.

— La mort est un chameau noir qui s'agenouille à toutes les portes.

— Trois s'aidant l'un l'autre, portent le fardeau de six.

— Veux-tu te venger de ton ennemi, gouverne-toi bien.

— La main fermée ne prend jamais de mouches.

— Quand tu es seul, songe à tes défauts ; quand tu es en compagnie, oublie ceux des autres.

Le coin des jeunes

Manière de tracer une spirale

En géométrie, le procédé pour tracer une spirale est assez long ; voici un moyen plus facile pour y réussir :

Prenez un cylindre de bois ou un carton roulé d'un diamètre égal à la distance des sphères que vous voulez tracer et divisé par 3,1416. Sur ce cylindre, enroulez un fil dont une extrémité y sera fixée et à l'autre bout attachez un crayon ou une pointe, selon ce que vous aurez à faire.

Il suffira de tourner à droite ou à gauche suivant le sens dans lequel sera enroulé votre fil en tenant le crayon et en maintenant le fil rigide pour tracer une spirale d'une régularité parfaite.

Bons conseils

Bains calmants

A moins qu'un enfant ne soit atteint d'une fièvre éruptive, et dans ce cas le bain est contremandé, on calme la surexcitation des enfants par un bain de tilleul.

En été, on prépare un bain délicieux en jetant dans l'eau préparée trois poignées de fleurs de coucous ou primevères sauvages, toutes fraîches, le bain sera à la fois parfumé et calmant.

Eduquons notre estomac

Il y a des gens, surtout les femmes et les enfants qui ont la mauvaise habitude de manger entre les repas. On grignote par-ci par-là, sans avoir faim, de petits riens que l'on croit sans nuisance. On donne aux enfants des friandises pour les occuper, tarir leurs larmes, ou simplement pour leur faire plaisir. C'est là une des manies des plus pernicieuses. L'estomac toujours en travail se fatigue et devient paresseux. Avant que la digestion d'un repas soit accomplie, voici qu'on lui envoie un nouveau travail qui l'oblige à tout recommencer.

C'est dès la naissance qu'il faut éduquer l'estomac. Les repas des nourrissons doivent être régulièrement espacés, de façon à ce que la digestion soit accomplie lorsque la ration suivante leur est donnée. Mais cette régularité doit être continuée pendant toute la vie. Ce n'est qu'une bonne habitude à prendre, et cette habitude nous protégera contre bien des maladies ou des malaises. L'argent que coûtent ces babioles, employons-le à rendre nos repas plus confortables.

Le nombre des repas doit être proportionné à l'âge, au tempérament, aux travaux de chacun, mais cela une fois établi, tenons-nous-y.

Aphtes

Nom donné à de petites bulles qui naissent dans la bouche. Les brûler avec du jus de citron ; et, pour adoucir, se gargariser avec de l'eau de guimauve sucrée, avec du miel rosat. Sucer des pastilles au chlorate de potasse.

Emploi des tissus de tricot soie ou laine

Nous faisons si souvent l'éloge des costumes de tricot que nos lectrices peuvent avoir le désir de s'en confectionner elles-mêmes. La tâche est assez délicate. Ces tissus qui se tendent et se roulent sur eux-mêmes, sont si extensibles, qu'il est peu aisé de les couper très juste, et d'un autre côté leur prix est si élevé, qu'il faut les économiser le plus possible.

Pour vous en tirer sans trop d'embarras, étendez sur la table où vous devez couper, une épaisseur de molleton, sur laquelle vous fixerez le tissu. Il faut que cette table soit assez longue et assez large pour que les parties à couper y soient entièrement étalées ; il faut aussi que le tissu soit épinglé très fortement sur le molleton sans le tirer ni dans un sens ni dans un autre.

Lorsqu'on veut joindre par une couture deux morceaux de tissu, on les met l'un sur l'autre, bien à plat, sur une table, puis on appuie, la main largement ouverte, sur les deux tissus superposés, afin de les aplatir. Ne jamais faire glisser la main ; ce geste aurait pour inconvénient de déplacer seulement le morceau de dessous, et tout serait à recommencer.

Pour que les encolures, les emmanchures, le haut et le bas des manches ne s'étirent pas, bâtissez une étroite bande de papier très mince, à cheval sur ces contours. Vous pouvez coudre sur ce papier et l'arracher ensuite. Ce procédé facilite la pose des biais et des garnitures qui sont alors posés avec la correction qu'ils doivent avoir.

Petites recettes pratiques

Colle pour photographies

La colle dont nous donnons ci-dessous la composition, d'après un collaborateur du « Petit Parisien », peut, par exemple, être utilisée pour le collage des gravures et des estampes, en même temps que pour celui des épreuves photographiques :

Eau, un litre ; amidon, bien propre, 90 grammes ; bi-carbonate de soude, 50 grammes.

Délayez l'amidon dans l'eau froide, puis chauffez doucement en remuant sans cesse pour éviter que l'amidon ne s'attache aux parois du vase ou fasse des grumeaux.

Lorsque la masse sera devenue incolore, ajoutez peu à peu en remuant toujours, le bi-carbonate de soude. Si vous voulez conserver cette colle, ajoutez-y une pincée d'acide phénique pulvérisé.

Evitez surtout la poussière et les grumeaux qui feront des bosses sur les épreuves et risqueraient de déchirer le papier. Pour l'usage, servez-vous toujours d'un pinceau large et doux.

ECHOS

Les Américaines sont pratiques

On vient de créer aux Etats-Unis, pour les jeunes filles seulement, l'assurance contre le célibat.

Moyennant un versement variable et périodique, la demoiselle qui à l'âge de 40 ans n'a pas trouvé d'époux, touchera à son gré un capital ou une rente.

En feuilletant

Le duc de Buckingham et Anne d'Autriche

En ce temps-là (1625), *on parla du mariage de la reyne d'Angleterre. Le comte de Carlile et le Comte d'Olland, qui furent envoyez icy pour traitter, donneront avis à Bouquinquant* (Buckingham), *favory du Roy* (Charles Ier d'Angleterre, qui épousa Henriette de France), *qui avait le roman en teste, qu'il y avoit en France une jeune reyne galante et que ce serait une belle conqueste à faire. Dez lors il y eut quelque commerce entre eux, par le moyen de Madame de Chevreuse, à qui le Comte d'Olland en contoit. De sorte que quand Bouquinquant arriva* (en France) *pour espouser* (par procuration) *la reyne d'Angleterre, la Reyne regnante* (Anne d'Autriche) *estoit toute disposée à le bien recevoir. Il y eut bien des galanteries ; mais ce qui fit le plus de bruit, ce fut que quand la Cour alla à Amiens, Bouquinquant tint la Reyne toute seule dans un jardin. Au moins il n'y avoit qu'une Madame du Vernet, qui fut ensuite chassée pour cela, mais elle estoit d'intelligence et s'estoit assez esloignée. Le galant culebutta la Reyne, et luy escorcha les cuisses avec ses chausses en broderies ; mais ce fut en vain, car elle appella tant de fois que la dame d'atours qui, faisait la sourde oreille, fut contrainte de venir au secours.*

Quelques jours après, la Reyne regnante estant demeurée à Amiens, Bouquinquant, qui avoit pris congé comme les autres, retourna quand il eut fait trois lieues ; et comme la Reyne ne songeoit à rien, elle le voit à genoux au chevet de son lit. Il y fut quelque temps, baise le bout des draps, et s'en va.

Le Cardinal (Richelieu) *prit soupçon de toutes les galanteries de Bouquinquant, et empescha qu'il ne retournast en France, ambassadeur extraordinaire, comme s'estoit son dessein. Ne pouvant faire mieux, il y vint avec une armée navale attaquer l'isle de Ré. A son arrivée, il prit* (il fit prisonnier) *un gentilhomme de Xaintonge, nommé Saint-Surin. Il luy fit mille civilitez, et luy ayant descouvert son amour, il le mena dans la plus belle chambre de son vaisseau. Cette chambre estoit fort dorée ; le plancher estoit couvert de tapis de Perse, et il y avait comme un espèce d'autel où estoit le portrait de la Reyne, avec plusieurs flambeaux allumez.*

Depuis, quand la Reyne apprit la mort de Bouquinquant (2 septembre 1628), *elle en fut sensiblement touchée. Au commencement elle n'en vouloit rien croire, et disoit : « Je viens de recevoir de ses lettres. »* Tallemant des Reaux.

Le coin de la mode

Les robes

Nous avons déjà signalé la faveur grande dont allait jouir le velours. Nos lectrices se réjouissent de son renouveau, car elles sont du nombre considérable des femmes qui apprécient le bon usage d'une toilette.

Le velours noir, s'il domine, n'est pas, toutefois, d'un absolutisme rigoureux.

Le velours de soie est surtout employé pour les robes du soir, tandis que les velours de coton, du fait de leurs qualités de solidité, se trouvent tout désignés pour les toilettes d'après-midi.

Les teintes les plus généralement en faveur, le noir à part, sont pour les robes pratiques d'un usage courant ; les bruns, les grenats, certains verts foncés et même certains rouges ne sont pas trop voyants.

Le velours se prête également très bien aux petits subterfuges économiques et séduisants, qui permettent de transformer, à peu de frais, une toilette de jour en une toilette du soir, par le simple changement des manches.

A des manches de velours « pagode », qu'au moyen de pressions autour de l'emmanchure vous pouvez fixer ou enlever facilement, substituez des manches en dentelle que vous adapterez par le même système, et vous obtiendrez le résultat désiré. Comme garniture, les fourrures, même le modeste lapin blanc ou l'opossum, parmi les variétés d'un prix modique, se voient adoptées.

Plus de chignon trop bas

Cette fois, nous tenons une indication ; les plus éminents spécialistes parisiens se sont entendus au sujet de la coiffure-mode ; ils ont décidé de pousser le genre 1830 modernisé par le flou des ondulations et des bouclettes.

Pourquoi tirer et plaquer la chevelure en arrière et la coller même, afin qu'elle ne puisse plus du tout bouffer, ni montrer son caractère mouvant et souple, qui est ce qui nous charme le plus.

La mode sera donc la suivante : le chignon haut (sans trop), ressorti et flou (sans trop) ; le tour de tête souple et bouffant, le front couvert (sans trop) ; les mèches des joues frisées et flottantes.

Rien n'est seyant, en effet, pour la majorité des femmes, comme un chignon flou, un peu élevé, une nuque bridée et de la frisure autour du visage. La nature, qui s'y connaît mieux que ses sujets, a voulu cela ; elle a créé ce que professionnellement les coiffeurs appellent : « naissances », tout autour du cuir chevelu, elle a mis de la mousse de frisure sur le front et les tempes de la jeune fille ; elle a enfin, en partant du tourbillon, donné un sens à la plantation des cheveux et indiqué qu'ils doivent ombrer le tour du visage et l'encadrer harmonieusement.

NOTRE FEUILLETON

Ohé ! les Marionnettes

(Suite)

L'Ogre. — Tiens... Poucet... que fais-tu ici, toi ?

Petit Poucet. — Je passe... Je vais au bois jouer de la sarbacane sur les ortolans... Viens-tu ? J'ai des loisirs... je t'aiderai à lever tes filets.

L'Ogre (avec suffisance). — Sache, mon petit, que ma valetaille lèvera mes filets quand je le lui ordonnerai.

Petit Poucet. — Te voilà donc bien riche ?

L'Ogre. — Aussi riche, mon petit, que la mer est profonde... (Poucet frotte sa manche aux basques de l'Ogre). Que fais-tu, Poucet ?

Petit Poucet. — On dit que se frotter aux riches porte bonheur... alors !...

L'Ogre (désignant le chat). — Je te baille une piécette, Poucet, si tu envoies un caillou à cet animal-là.

Petit Poucet. — Jamais je n'oserais, l'Ogre... Oses-tu, toi ?

L'Ogre. — Peuh ! donne, poltron...

Petit Poucet. — Voilà, et j'y mets un petit caillou blanc. (Il lui tend la sarbacane).

L'Ogre. — Bon ; il sera pour son ventre, regarde.

Le Chat-Botté. — Pfft !...

Petit Poucet. — Eh bien, l'Ogre, tu n'as pas peur... c'est qu'il tient le caillou, monsieur le Chat !

L'Ogre. — Tiens, en voici une pour une patte. (Il vise et souffle.)

Le Chat-Botté. — Pfft...

Petit-Poucet. — Ah ! tu es habile, l'Ogre... Voici un caillou qui n'est pas fait de mie de pain.

L'Ogre. — Alors il est pour son œil.

Petit Poucet. — Si tu veux... vise bien et longtemps...

(Au moment où l'Ogre va souffler, Petit Poucet s'empare de la conque et en adapte l'embouchure à l'orifice de la sarbacane. La conque sonne. Les lampes s'éteignent et on revoit le misérable logis de l'Ogre. Au fond, la petite porte est ouverte sur la campagne ensoleillée ; un rayon pénètre par la fenêtre. A table, sont assis Margareth, Chaperon, Cendrillon et l'Ogre.)

Margareth (tendant du pain à l'Ogre.) — Le pain blanc est mangé, mon Ogre, voici le noir... Après le repas, retourne jeter tes filets. Mais jamais, m'entends-tu ? jamais tu ne reprendras le petit poisson-fée. Il est de ces bonheurs que l'on ne retrouve pas...

L'Ogre. — Bah ! n'y pensons plus. Ce n'était qu'un rêve et les rêves, tous les rêves ont une fin...

Margareth. — Oh ! il le faudra bien... (Voyant Chaperon lever son pain dans la lumière). Que fais-tu, petite sotte ?

Chaperon. — Je mets sur mon pain un peu de soleil....

Cendrillon (riant). — J'ai mangé du pain blanc bien amer... ce pain noir est de miel.

Margareth. — Ils sont tous incorrigibles, tous... le père et les filles.

Petit Poucet et Pierrot (surgissant à la porte). — Bonjour à ces bonnes gens...

Margareth (bougonne). — Bonjour...

Petit Poucet. — C'est dimanche, Cendrillon, viens-tu ? (Après une pause.) J'ai fait un mauvais rêve...

Pierrot. — Et moi aussi...

Petit Poucet. — J'ai rêvé qu'un palais s'élevait à la place de ta bicoque, l'Ogre... Que Margareth n'était plus la bonne femme....

Pierrot. — C'est comme dans mon rêve, à moi.

Petit Poucet. — J'ai rêvé que Cendrillonnette était perdue pour moi,... et je la retrouve.

Cendrillon (lui tendant la main). — Oui, Petit Poucet, tu la retrouves puisque tu ne la perdis point.

Pierrot. — Et moi ? Ai-je perdu le petit Chaperon-Rouge ? ma future meunière ? Réponds vite...

Chaperon. — Oui, Pierrot... un jour... un seul jour.

Pierrot (angoissé). — Quand ?

Chaperon. — Le jour où je me promenais dans le bois quand le loup y était.

Pierrot. — Mais il n'y est plus...

Chaperon. — Allons courons au bois, courons-y !

Cendrillon, Petit Poucet et Pierrot. — Courons-y... (Ils sortent joyeusement et en courant.)

L'Ogre (décrochant son filet). — Ils sont heureux... c'est de leur âge....

Margareth. — C'est de leur âge, oui, l'Ogre. Toi, va pêcher. Ainsi je n'entendrai plus que mon rouet, car je reprends ma quenouille, et la dévideraï au fil des jours.

Omer DEVUYST.

Dépêchez-vous

pour pouvoir encore profiter des rabais fantastiques
que nous faisons sur tout ce qui reste en magasin

: : Rien que des bonnes qualités : :
Des prix plus bas qu'avant la guerre

LIQUIDATION GÉNÉRALE

MAGASINS DE L'ANCRE

9732 **20, Rue Léopold-Robert, 20** *Kocher & Cie*

CERCLE OUVRIER
Le Locle 9709

Samedi 13 janvier 1923
dès 19 ½ heures

Soirée familière et récréative

organisée par le
Chœur mixte « Amitié »

Invitation cordiale aux familles des sociétaires, aux membres passifs et amis de la société.
Le Comité.

LE LOCLE

LA SÉCURITÉ

Société Féminine d'Epargne pour la MALADIE

Les personnes désirant se faire recevoir de la société sont priées de remettre **avant le premier mardi de chaque mois**, à la présidente, Mlle Emma Thomas, rue du Pont 3 : 1° une demande écrite ; 2° l'indication du jour de leur naissance ; 3° celle de leur origine ; 4° de leur profession ; 5° de leur domicile ; 6° les noms des deux sociétaires qui les présentent. 9730

Point de mise d'entrée à payer jusqu'à 25 ans.
Pas de certificat médical exigé.

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 8429

Leçons de violon

A. HOCHNER 9701
Numa-Droz 45 - La Ch.-de-Fds

E. Dursteler-Ledermann

TÉLÉPHONE 5.82

Bière brune extra

◆ FRUTTA ◆ 9429

Spécialité de la maison

Cabinet Dentaire

JEAN RAMSTEIN

Technicien-Dentiste
Le Locle
Téléphone 3.85 — Grande-Rue 3

Les Brenets
Rue du Temple 93
Consultations tous les mercredis de 2 à 5 ½ h.

Travaux modernes
Traitement sans douleur
Dentiers garantis 4120

Cinéma du Casino
Le Locle

Samedi et Dimanche à 20 heures et quart

L'œuvre magistrale du célèbre metteur en scène **GRIFFITH** 9743

Les Deux Orphelines
de la Tempête
dans le cadre de la Révolution Française

12 actes grandioses

Pas d'épisodes. - Le tout en un seul spectacle

Ce film a obtenu jeudi soir un succès sans précédent

Prix des places : Galerie, fr. **2.20**; Parterre numéroté, fr. **1.60, 1.10**; Simple, fr. **0.70**
Location à l'avance
chez le concierge du Casino

Dimanche à 15 h. : Matinée à prix réduits

GOUDRON BURNAND

CATARRHES
BRONCHITES
JH30400D 9605 **RHUMES**

En vente partout et directement chez **P. de Chastonay**, Lausanne

---

Cinéma APOLLO - Bienne

— Orchestre —

Tous les soirs à 8 ¼ h. Dimanche, Matinée à 3 h.

Les plus belles femmes de Paris, les artistes des grands théâtres de France sont les interprètes dans

Les Mystères de Paris

d'après le célèbre roman d'EUGÈNE SUE
Cette semaine : **Le martyre de Louise Morel. L'étude du maître Feraud. L'île de ravageur**

Gaumont-Journal **Pathé-Revue**

En préparation : **Maman ! - Les Deux Orphelines**

Prix des places ordinaires, faveurs non valables
Fr. 2.20, 1.65, 1.10, 0.90

Cercle de l'„Union Chorale"
90, Rue Léopold-Robert, 90

Inauguration

Samedi 13 janvier 1923

16 ½ heures : Présentation du local à la société. Assemblée administrative du Cercle, puis de l'Union Chorale **(Privé).**

20 ¼ heures : Concert réservé à Messieurs les membres d'honneur, passifs et actifs et à leur famille.

Dimanche 14 janvier 1923

11 heures : Petit concert apéritif (Réservé à Messieurs les membres de toutes catégories).

15 heures : Petit concert. — Visite du local en famille (Réservé à Messieurs les membres de toutes catégories).

Messieurs les membres sont priés de se munir de leur crrte de saison. 9739

Camarades Ouvriers

*Achetez de préférence l'***Agenda de la Classe Ouvrière pour 1923,** *publié sous la direction de Ch. Naine, avec le concours des organisations syndicales et politiques. En vente à l'Administration de* La Sentinelle, *à la Librairie Coopérative et auprès des Comités des organisations. Prix :* **fr. 1.50.**

Soutenez les publications de votre classe

Achetez l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

„La Sentinelle"

Journal d'opinion le mieux informé

est en vente pour La Ch.-de-Fds aux adresses suivantes :

Bibliothèque de la Gare
Kiosque Petitjean, rue Léopold-Robert.
Magasin de tabacs et cigares « Au Franco-Suisse », Place de la Gare et rue Léopold-Robert 59.
Kiosque du Casino.
Kiosque Place du Marché.
M. Bertrand, magasin de cigares, rue de la Balance 13.
Mlle Chopard, magasin de cigares et librairie, Balance 41.
Mme A. Zurcher, magasin de cigares, rue Léopold-Robert 25.
M. J. Wuilleumier, magasin de cigares, rue Numa-Droz 115.
M. A. Luthy, magasin de cigares, rue du Versoix 9.

E. Gruber

NEUCHATEL 6246
Rue du Seyon 14 b

Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Bretelles. Sous-vêtements. Laine et coton.
Timbres-Escompte N. et J.

Apollo
Neuchâtel
— Jardin Anglais —

Du 12 au 18 janvier

Dimanche : Matinée permanente dès 2 heures

Spectacle sensationnel en 12 actes
Le tout en une séance

Les Deux Orphelines de la Tempête

Le célèbre drame d'ENNERY et CORMON transposé par D. V. GRIFFITH dans le cadre de la *Révolution française*
Interprété par les deux sœurs LILLIAN et DOROTHY GISCH

C'est un spectacle de gala qu'il faut voir immanquablement

Vu la longueur du programme, le spectacle commencera à **8 h. 15.**

Dès vendredi :
LE DIAMANT NOIR
Interprété par H. Krauss

Combustibles

Dans tous les Magasins des Coopératives Réunies, ou au Bureau du Service des Combustibles, Paix 61 - Téléphone 3.27 - achetez en confiance

Bois bûché et Bois en stères
Tourbe malaxée 8706
Charbons de toutes catégories

Inscription ½ valeur dans les carnets.

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 1.38

Attention ! Programme extraordinaire Attention !

Samedi à 8 h. **Dimanche à 3 h.**

Tom Mix

de la célèbre FOX-FILM dans

CENT CHEVAUX ENDIABLÉS

Formidables prouesses sportives, 4 actes

La Petite Merveille

Comédie dramatique, 4 actes, par MARY MILLES

Dimanche à 8 h. **Lundi à 8 h.**
Programme sensationnel

A travers la Norvège
Vue nature

MON P'TIT

Drame de la vie réelle, 5 actes

L'amour maternel ne pouvait mieux être mis en valeur que dans MON P'TIT, le beau film de M. Pierre Plaissetty. Aucun spectateur ne restera insensible devant les scènes prenantes et toutes de tendresse dont chacun de nous a si souvent ressenti la douce émotion, tel que dans **MAMAN.** Ce sentiment populaire gagne encore en intensité, grâce au jeu expressif et savant de tous les excellents interprètes de ce drame sentimental et plaisant.

Le loupiot

5 actes émouvants, par MARY MILLES

Prix habituels 9742 **Prix habituels**

NOUVELLES SUISSES

Le chiffre-index

BERNE, 12. — Selon un communiqué de l'Office fédéral du travail sur le coût de la vie, en décembre 1922, les chiffres-index pour les denrées alimentaires et les combustibles dépassent de 56-59 ceux de janvier 1914. Par contre, ils sont inférieurs de 16-17 à ceux de décembre 1921.

Aux C. F. F.

BERNE, 13. — Vendredi après-midi, le Conseil d'administration des C. F. F. s'est réuni sous la présidence de M. C. von Arx, ancien conseiller aux Etats. Au cours de la discussion du rapport de gestion du troisième trimestre de l'année 1922, le directeur a communiqué notamment ce qui suit :

Le moment actuel étant défavorable au lancement d'un emprunt, l'emprunt de 54 millions et demi de francs fait en 1920 sous forme de bons de caisse à 5 ½ % et arrivant à échéance le 1er février 1923 sera couvert par la Banque Nationale. Les C. F. F. donneront à la Banque Nationale des bons du trésor à trois mois.

Les résultats d'exploitation des onze premiers mois de l'année 1922 montrent dans les recettes du trafic comparées à la même période de l'année antérieure une réduction de 5 millions de francs. D'autre part, les dépenses ont été réduites de 21 millions. Par suite des diverses mesures prises au sujet des tarifs des voyageurs, réduction des prix des abonnements généraux, introduction d'abonnements généraux de courte durée, billets combinés, etc., le trafic a quelque peu augmenté, mais pas assez cependant pour empêcher une réduction des recettes.

Le charbon pour la Suisse

BERNE, 13. — Une délégation de la société anonyme pour le commerce continental à Zurich, qui approvisionne les marchands suisses de charbon en charbon de la Ruhr s'est rendue à Bochum, afin de s'assurer sur place si les marchés passés avec la maison Becker pourront être encore exécutés après l'occupation de la Ruhr par les troupes franco-belges. Nous apprenons que les envois se sont succédé régulièrement jusqu'à ce jour. Les livraisons de la maison Becker (15 mille tonnes par mois) ne jouent du reste pas un rôle prépondérant pour l'approvisionnement de la Suisse en charbon. La grande partie de notre charbon provient de Belgique et de France.

Congrès médical

GENEVE, 12. — Les 12 et 13 mai aura lieu à Genève le congrès trisannuel des médecins suisses.

Condamnation

ROMONT, 12. — La Cour d'assises siégeant à Romont a condamné à 10 années de travaux forcés le fameux Louis Devaud, de Porsel (Fribourg), 33 ans, tailleur, dangereux récidiviste, condamné déjà en 1913, évadé en 1918 des prisons de Boudry (Neuchâtel), en 1920 du pénitencier de Bellechasse (Fribourg), repris en 1920 à la suite d'une véritable chasse à l'homme, coupable de nombreux vols et actes de brigandage dans les cantons de Fribourg et de Vaud.

Nouveau théâtre de Tell

ALTDORF, 12. — La société du Théâtre de Tell, à Altdorf, a décidé, dans son assemblée générale extraordinaire, de construire à Altdorf un nouveau théâtre de Tell, dont les frais sont devisés à 350,000 francs, conformément aux plans des architectes Keiser et Bracher à Zoug. La construction du théâtre commencerait en été.

Accident de forêt

BULLE, 13. — Laurent Dematraz, 29 ans, père de deux enfants, occupé à abattre du bois dans la forêt municipale de Broc, au-dessus de Marches, a été atteint à la tête par une grosse branche et a été tué.

Un escroc

LAUSANNE, 13. — Le tribunal du district de Lausanne a condamné à quinze mois d'emprisonnement et à 20 années de privation des droits civiques, le voyageur de commerce Ch. Botelli, convaincu d'escroquerie ascendant à une somme de 20,000 fr.

Le drame du jardin zoologique de Bâle

Un gardien tué par un éléphant

BALE, 12. — Sur le drame qui s'est déroulé jeudi au jardin zoologique de Bâle, on donne les détails que voici :

Vers 13 h. 30, alors que le gardien Jean Häfelfinger, 25 ans, était occupé à des travaux de propreté dans la cage de l'éléphant « Miss Jenny », un de ses camarades entendit des barrissements répétés. Il s'approcha et vit l'animal qui, de sa trompe, brandissait le gardien de telle sorte que la tête de celui-ci se balançait entre ses énormes jambes. Le camarade de Häfelfinger voulut intervenir, mais il dut y renoncer, voyant que la bête se disposait à le saisir à son tour. Un instant encore, tandis que le gardien courait appeler de l'aide, la bête continua son jeu effroyable avec le corps de sa victime, puis lasse de son exercice, elle le jeta dans un coin de sa cage. Le personnel put enfin retirer le corps du malheureux, mais la mort avait fait son œuvre. Une blessure à la tête montre qu'il a dû être projeté, soit sur le sol, soit contre la paroi et assommé. Le bras droit a été broyé. Les médecins ont été appelés à faire l'autopsie.

L'infortuné Häfelfinger, qui laisse une veuve et deux petits enfants, était un très bon employé ; depuis quatre ans, il fonctionnait comme gardien des fauves et ne s'occupait qu'exceptionnellement de l'éléphant. On exclut toute imprudence de sa part, et tout mauvais traitement aussi, car il aimait beaucoup les animaux confiés à sa garde.

« Miss Jenny » avait été achetée en 1919, à l'aide d'une souscription populaire, d'un cirque de Munich. La bête eut quelque peine à s'accoutumer à la captivité. C'était donc un éléphant « savant ». Et « Miss Jenny », chose curieuse, exécute encore volontiers les talents acquis au cirque. La bête, ces derniers temps, s'était montrée agitée et avait parfois des accès de mauvaise humeur qui inquiétaient ses gardiens. On voit que leurs appréhensions étaient justifiées.

On se demande, à Bâle, si on veut abattre l'éléphant, une bête qui a coûté une grosse somme et qui est l'orgueil du jardin zoologique.

Ce n'est pas la première fois qu'un gardien du jardin zoologique de Bâle trouve la mort dans l'exercice de ses fonctions. Il y a quelques années, un employé fut éventré par un sanglier et succomba peu après. Une autre fois, une lionne s'échappa, mais son gardien put, sans dommages, lui faire réintégrer sa cage.

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — *Union Instrumentale.* — Une erreur s'est glissée dans l'invitation des membres honoraires et passifs concernant l'assemblée annuelle de notre société. Celle-ci aura lieu le 14 courant, à 2 heures précises, à son local, et non le 17 comme annoncée.

ST-IMIER. — *Chorale ouvrière L'Espérance.*— Tous les membres sont convoqués pour l'assemblée annuelle qui a lieu dimanche 14 janvier, à 2 heures après-midi, au 1er étage, Cercle ouvrier.

Courrier du Vallon

Caisse centrale des pauvres du district de Courtelary

On se souvient que dans le courant de 1922, la « Sentinelle », en relatant une série de suicides dans notre Vallon et parmi lesquels se trouvaient un ou deux pensionnaires de notre asile des vieillards du district, avait jugé bon à cette occasion, d'exprimer son étonnement de cet état de choses et même avait formulé quelques critiques à la direction de cet établissement. Cette dernière, par une correspondance envoyée au « Jura bernois », déclinait toute responsabilité et l'affaire eut son épilogue en séance des délégués des communes, à la Caisse centrale des pauvres, à Courtelary, où un vote de confiance fut adressé à M. le directeur de l'établissement en question.

Or, cette affaire eut le don de rappeler au Conseil d'administration de la Caisse centrale qu'on avait jusqu'à présent méconnu le parti socialiste et pour la première fois, ces messieurs ont eu l'amabilité de nous adresser en fin 1922, le rapport de 1921 de la Caisse centrale et contenant ceux de l'Asile des vieillards, de l'Hôpital et de l'Orphelinat.

Nous remercions ces messieurs pour leur attention et profitons du début de l'année 1923 pour leur faire remarquer que la lecture des deux premières pages du rapport, où sont mentionnés tous les noms des personnes membres des conseils d'administration de ces divers établissements, nous a convaincu une fois de plus que la représentation du parti socialiste y est complètement exclue. Nous croyons qu'il suffit de la leur faire observer en prévision de l'éventualité de prochaines vacances ou même, si ces conseils viennent en réélection au début de cette année ou de l'année prochaine, afin d'en être prévenu avec invitation de présenter nos candidatures.

Ceci dit, que publier de ce rapport assez volumineux pouvant intéresser nos lecteurs, car nous convenons que des détails de l'année 1921 publiés en 1923 peuvent, pour plusieurs, avoir perdu un peu de leur intérêt. Cependant, en quelques lignes, nous résumons les points principaux.

La Caisse centrale des pauvres du district de Courtelary par ses comptes, accuse un total de recettes pour 1921, de fr. 8644,14 et aux dépenses, fr. 8361,25, soit un solde actif de 282 fr. 89. Elle possède une fortune de fr. 80,433,72, soit une augmentation de fr. 1971,10 sur la fortune au 31 décembre 1920.

A *l'Asile des vieillards*, le total des dons et subventions se monte à fr. 6595.—. Les frais d'exploitation ascendent à fr. 75,966.—. Le coût de la pension fut de fr. 1.50 par jour et par pensionnaire. Les écuries contenaient au 31 décembre 1921, 2 chevaux, 15 vaches, 3 génisses, 4 veaux d'un an, 2 de 6 mois, 1 taureau de 2 ans et 1 de 1 an, ainsi que 31 porcs. Il a été bouchoyé 4 vaches, 4 veaux et 19 porcs gras. Le total des recettes se monte à fr. 188 361,10 ; les dépenses à fr. 181,126,25, soit un solde en caisse de fr. 7234,85.

Inventaire au 31 décembre 1921. Actif : 1. Bâtiment de l'asile, ferme et terres cultivables, fr. 379,643,55 ; 2. Bétail et mobilier, fr. 69.020.— ; 3. Carnet Caisse d'épargne Courtelary, fr. 163.15 ; 4 Titres, fr. 25,382,50, soit au total fr. 481,444 05. Passif : 1. Solde du compte-courant Banque populaire suisse fr. 13.033,70 ; 2. Premier emprunt caisse d'Epargne Courtelary, fr. 16,895,55 ; deuxième emprunt à la même fr. 40,000. Total, 69 mille 929 fr. 25.

Solde actif à fin 1921 : fr. 411,514,80 ; à fin 1920 : fr 413,582,95 soit une diminution de fortune en 1921 de fr. 2068.15. Etat des pensionnaires au 31 décembre 1921 : 88 hommes et 52 femmes, soit une augmentation en 1921, de 8 pensionnaires.

Faute de place, nous donnerons la suite dans notre prochain numéro.

CANTON DE NEUCHATEL

VAL-DE-TRAVERS. — *Comité de district.* — L'assemblée du Comité de district du Parti socialiste annoncée pour demain, aux Verrières, se tiendra à l'heure indiquée, à l'*Hôtel Terminus.*

Présence obligatoire de tous les délégués des sections.

NEUCHATEL

Vélo-Club Solidarité. — Dans sa dernière assemblée, la section de Neuchâtel a renouvelé son Comité comme suit :

Président : Charles Seiler, Parcs 83 ; vice-président : Léon Sandoz, Parcs 57 ; secrétaire : E. Rothlisberger, Fahys 15 ; caissier : R. Burgat, Parcs 57. Membres adjoints : E. Apothéloz et P. Châtelain. Chef de course : E. Bianchi, Seyon 17.

Les camarades H. Fallet, ex-président, et Léon Chatton, ex-secrétaire, ont renoncé à une nouvelle candidature parce que surchargés de besogne. L. C.

LE LOCLE

MILITANTS. — Pour rappel, la séance de militants convoquée pour ce soir à 20 h., à la Salle du Tribunal. Important.

— Le Comité du Parti est également convoqué.

Olympia ouvrière. — Tous les membres actifs et passifs de la société sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour samedi 13 courant, à 15 heures, au Cercle Ouvrier, salle No 3. A l'ordre du jour : Réorganisation de l'Olympia. Toutes les personnes que la question intéresse et qui pourraient prêter leur appui à cette jeune section sont également priées d'assister à cette séance.

Samedi, à 20 heures, séance de culture physique à la Halle de gymnastique. Se munir de sandales.

Cinéma du Casino. — La première représentation du film célèbre « Les deux Orphelines dans la Tempête » a obtenu jeudi un succès éclatant. Hésiteriez-vous pour ses prochaines représentations. (Voir aux annonces.)

A l'Apollo. — Dès aujourd'hui, le grand film d'aventures et de sensation « Les Voleurs de Femmes ». (Voir aux annonces.)

Pharmacie d'office. — Dimanche 14 et semaine suivante : Pharmacie Evard.

Quelques reflets de notre vie locale. — Après quelque temps d'accalmie, le froid se fait de nouveau sentir rudement. La neige recouvre la cité de son magnifique manteau hivernal... et dans les foyers de nos chômeurs le froid doit s'y faire impitoyable. Malgré ces inégalités consacrées par une injustice sociale indéniable, la vie locale se déroule, au jour le jour.

Dans nos milieux prolétariens, l'activité d'hiver bat son plein. Toujours soucieuses de réaliser de notables progrès, nos sociétés ouvrières poursuivent leurs répétitions avec entrain. La «Sociale», après la perte de son directeur, a dû se ressaisir et aller de l'avant, car la tâche l'attend toujours infatigable. L'« Espérance », l'« Aurore », comme l'« Amitié », nous font toujours plus plaisir, car on sent en elles une puissance d'éducation artistique réjouissante. Que dire de la « Théâtrale Ouvrière », qui s'apprête à nous offrir «Blanchette», de Brieux, si ce n'est qu'elle a droit à nos félicitations pour son choix judicieux.

Au Parti et chez les militants, on est actif. On songe avec la nouvelle année à réélire le Comité. L'assemblée générale va être convoquée incessamment et envisagera de prime abord à donner au Parti toute sa vigueur en vue des luttes prochaines.

La « Sentinelle », qui s'est bien développée et devra l'être encore, est l'objet de soins particuliers ; beaucoup de camarades y consacrent des veillées. C'est que la campagne en faveur des nouveaux abonnés se poursuit et se poursuivra jusqu'en mars. « Du courage, de la persévérance », telle doit être la devise de tous les camarades au travail.

Victor.

LA CHAUX-DE-FONDS

MILITANTS

Les militants se réuniront ce soir, à 20 heures, au Cercle Ouvrier. Tous les camarades sont cordialement invités à assister à ces séances.

Pour l'ameublement du nouveau Cercle

Encore une vente, camarades. Encore un effort. Nous sommes infassables, n'est-ce pas. Et nous vous demandons de l'être aussi.

Maintenant que nous sommes certains de mettre sous toit une maison digne de la classe ouvrière de La Chaux-de-Fonds, il faut songer sérieusement à meubler notre futur Cercle ouvrier. Et il en faudra des chaises et des tables pour couvrir le parterre et la galerie de la plus grande salle de cercle qui existera à La Chaux-de-Fonds. Puis il faudra un mobilier « ad hoc ». Donc quelque chose de convenable dans cette belle salle !

Pour cela, camarades, il faut de la « galette » et beaucoup de « galette ». Aussi, nos amis de la commision pour l'ameublement du nouveau Cercle ouvrier ont décidé d'organiser une grande vente, une vente monstre qui dunera quatre jours, les 14, 15, 16 et 17 avril prochains. Voilà du travail sur la planche. Mais que feraient-ils, nos amis, sans les dames ? Dans ce domaine, comme en beaucoup d'autres, elles sont indispensables. C'est pourquoi nous faisons appel à elles. Toutes celles qui voudront bien s'intéresser à cette vente sont invitées à se rencontrer mardi prochain, 16 janvier, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Mesdames, n'oubliez pas ! mardi soir au Cercle ouvrier.

Et vous, camarades, virtuoses de l'outil, mettez vos talents à l'épreuve, en préparant une grande collection d'objets pour la vente.

Au travail sans répit si vous voulez pouvoir vous reposer confortablement dans votre futur Cercle ouvrier. A. V.

Communiqués

Musique La Lyre

Dans sa dernière assemblée générale, la Musique La Lyre a formé son comité pour 1923 comme suit :

Président : M. Jean Fluhmann, Combettes 2, Tél. 709 ; caissier : M. Emile Gutmann, Numa-Droz 125 ; secrétaire : M. Edmond Pictet, Jardinets 5.

Elle a en outre confirmé dans ses fonctions de directeur M. Walther Perret, ainsi que M. Emile Metthez dans celles de sous-directeur.

Société de gymnastique d'hommes

Cette société a constitué comme suit le bureau de son comité pour 1923 :

Président : M. Emile Gygi, Parc 42 ; caissier : M. Emile Brandt, D.-P.-Bourquin 9 ; secrétaire : M. Georges Grom, A.-M.-Piaget 69.

Au Théâtre

Ce sera, comme de justice, la salle comble, demain soir, pour le quatrième gala Karsenty, dans « Fédora », de Sardou, avec la collaboration de Véra Sergine et Pierre Renoir.

Le rideau sera levé à 20 h. 15. En évitation d'encombrement à la porte, on est prié de venir à l'avance. Chacun y trouvera son compte, le spectacle pourra, ainsi, être terminé plus tôt.

— C'est donc jeudi prochain que la troupe du Théâtre municipal de Lucerne viendra représenter le très grand succès de la saison, « Die Tanzgräfin », l'œuvre pleine de charme de Robert Stolz. Les meilleurs sujets de la troupe sont à l'affiche. Le résultat financier de cette soirée sera la pierre de touche des représentations subséquentes.

On retient ses places : les Amis du Théâtre, à partir de lundi ; le public, dès mardi matin.

Un fiancé récalcitrant...

c'est l'inénarrable « Triplepatte » que nous a fait connaître le Pathé. Triplepatte confine à la comédie, tout en étant d'un comique aisé qui entraîne une hilarité continuelle. C'est, certes, un des succès gais les plus divertissants que nous ayons eus. « La Petite Amie » est une des pièces marquées d'une empreinte réaliste exacte, comme sait en écrire Brieux. Ces deux films si différents ont été fort goûtés hier soir, par un public nombreux.

Le ténorito Géo Tristal continue d'obtenir le plus franc succès avec ses délicieuses chansons.

La durée de ce superbe programme est très limitée. Dimanche soir et jeudi, la salle du Théâtre est réservée pour des représentations théâtrales.

Dimanche, en matinée, représentation à prix réduits.

Le Cercle de l'Union Chorale

sera, aujourd'hui et demain, le lieu de rendez-vous de tous les membres actifs, passifs et honoraires de cette société. Cet après-midi commenceront, en effet, les festivités organisées par l'Union Chorale pour l'inauguration des vastes locaux dont la société prend possession à la « Boule d'Or ». Les détails de tout le programme pour ces belles journées peuvent être consultés aux annonces.

Métropole

Joss'lin, le célèbre comique qui a laissé un souvenir si vivant chez nous est de nouveau à l'affiche. Inutie d'insister sur le talent de cet incomparable artiste, qui se produira à la Métropole dès ce soir. Avec lui, on pourra applaudir également les Bersin-Durieux, duettistes de belle valeur, et Nina-Ninon, une étoile remarquablement scintillante, — et sautillante, — au firmament de l'art chorégraphique. — L. F.

Au Restaurant des Armes-Réunies

Dimanche après-midi et le soir, deux parties dansantes sont organisées avec le concours de l'excellent orchestre Yaxa. On s'y réchauffera volontiers, et c'est chose assez nécessaire, agréable même, lorsque la bise glaciale interdit la promenade.

Au Restaurant de Bel-Air

C'est une gentille soirée familière qu'offre l'orchestre Florita renforcé, dimanche soir. On y pourra prendre ses ébats joyeusement, les danses anciennes et modernes figurant au programme de cette soirée.

Les maladies vénériennes à la Scala

Ce film unique, qui montre sous tous ses aspects, même les plus atroces, les ravages du plus grand fléau des temps modernes, sera passé jusqu'à lundi ; samedi et dimanche soir et en matinée pour les dames et lundi pour les messieurs. Il est entièrment nouveau et le premier qui a été pris sur les vivants.

Cinéma Apollo

Samedi, dimanche et lundi, sur la scène : Assad, l'homme énigme, qui passe par le trou d'une serrure, et à l'écran, « Dynamite » un nouveau film de Tom Mix. Cette aventure est aussi intéressante, aussi imprévue, aussi remplie d'entrain et de bonne humeur, aussi garnie de prouesses équestres que les meilleurs films précédents de l'extraordinaire artiste.

Chronique sportive

Le match Suisse-Autriche

BERNE, 12. — A l'occasion du match de football Suisse-Autriche à Genève le 21 janvier, les trains spéciaux suivants sont organisés : Berne-Fribourg-Genève, départ de Berne à 8 h. 15 et retour de Genève à 19 h. 10. Bienne-Neuchâtel-Lausanne-Genève avec correspondance de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. Départ de Bienne à 8 heures et de La Chaux-de-Fonds à 7 h. 40 ; retour de Genève à 19 h. 10. Montreux-Lausanne-Genève, départ de Montreux à 11 h. 20 ; retour de Genève à 18 h. 30. Les prix sont réduits de 40 % environ. Les personnes utilisant les trains spéciaux n'ont pas l'obligation d'assister au match.

Convocations

NEUCHATEL. — *Groupe des socialistes-chrétiens.* — Lundi 15 janvier, à 20 h. et quart, au Monument. Séance d'étude. Sujet : « Quelques résultats du Bureau international du Travail ».

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande		Offre	
PARIS	36.85	(36.20)	37.35	(36.70)
ALLEMAGNE	—.045	(—.045)	—.065	(—.065)
LONDRES	24.69	(24.66)	24.77	(24.75)
ITALIE	26.10	(26.05)	26 55	(26.45)
BELGIQUE	33.60	(33.—)	34.25	(33.75)
VIENNE	—.005	(—.005)	-.01	(—.01)
PRAGUE	15.—	(14.80)	15.40	(15.50)
HOLLANDE	209.25	(209.—)	210.50	(210.25)
MADRID	82.75	(82.50)	83.50	(83.25)

Technicum de La Chaux-de-Fonds
Section de l'Ecole d'Art

Ensuite de la démission honorable du titulaire actuel, la Commission du Technicum met au concours le poste de

Maître pour l'enseignement de la Bijouterie

Obligations : 35 heures par semaine.

Traitement : Fr. 6300.— initial ; haute-paie fr. 1000.— payables en 12 annuités de fr. 75.— chacune et une dernière de fr. 100.—. La haute-paie se calcule dès le 5me semestre de service. Par suite de décision du Conseil général, le traitement en 1923 sera diminué de 5 %.

Date d'entrée en fonctions : 1er avril 1923. 9686

Clôture du concours : Fin janvier 1923.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole d'Art, qui tient à la disposition des intéressés le cahier des charges et le questionnaire.

Les offres écrites doivent être adressées à M. Louis Schelling, président de la Commission du Technicum, Commerce 101.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Taxe des chiens

Il est rappelé au public qu'aux termes du règlement cantonal sur la Police des chiens, du 8 mars 1861, et du décret du Grand Conseil du 26 février 1919, la taxe annuelle dans la circonscription communale est fixée à **Fr. 25.—** pour le rayon local et à **Fr. 15.—** pour les environs, non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Cette taxe doit être payée par tous les propriétaires de chiens habitant le territoire communal, au Poste de Police de l'Hôtel-de-Ville, d'ici au 31 janvier 1923.

9716 **Direction de Police.**

Ville de La Chaux-de-Fonds

Arrêt du courant électrique

Il est porté à la connaissance des abonnés du quartier des Tourelles, qu'en raison de réparations à exécuter, le courant alternatif sera arrêté **samedi 13 janvier, de 12 h. 30 à 16 heures.**

9715 **Direction des Services Industriels.**

Ville de La Chaux-de-Fonds

Impôts arriérés

Le public est informé que dès le **lundi 15 janvier 1923,** tous les paiements concernant des taxes ou impôts arriérés doivent être effectués à l'Hôtel Judiciaire, rue Léopold-Robert 3, au 2me étage.

Compte de chèques IV b 912. Téléph. 23.27

P30154C 9707 **Direction des Finances.**

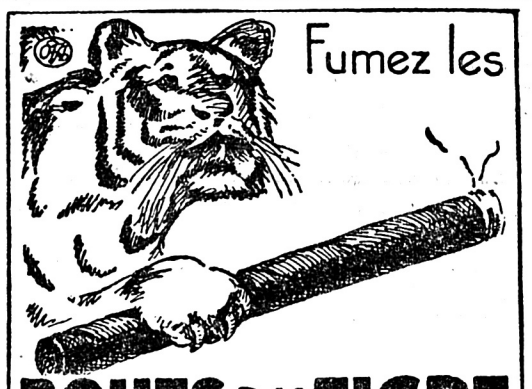

4979

Comestibles Steiger

Rue de la Balance 4 Téléphone 2.38

Filet de Morue

à fr. **1.80** la boîte de 500 grammes 9687

CINÉMA-THÉATRE-PATHÉ
LA CHAUX-DE-FONDS

Dès ce soir et jusqu'à Mercredi inclus

LA PETITE AMIE
DRAME EN 4 PARTIES D'APRÈS LA CÉLÈBRE PIÈCE DE BRIEUX

TRIPLEPATTE
5 ACTES DE FOU RIRE, TIRÉS DE LA FAMEUSE COMÉDIE DE MM. TRISTAN BERNARD ET AGODFERNAUX 9723

A la demande générale

LE SYMPATHIQUE TENORITO **Geo Tristal** DANS SON NOUVEAU RÉPERTOIRE

Dimanche en Matinée : PRIX RÉDUITS

Jusqu'à 70 % d'escompte

Grande
Liquidation générale
autorisée par la Préfecture
du Magasin
Chez Achille

Les clients qui nous ont rendu visite sont enchantés : vous les voyez sortir avec des paquets immenses, achetés pour peu d'argent ; il en revient d'autres, qui disent : Quel dommage qu'on n'ait plus d'argent, mais on reviendra encore une autre fois

Voici comme nous liquidons; quelques prix :	Anciens prix	Prix de Liquidation
1 lot **Camisoles** pr dames, sans manches,	2.50	0.95
1 lot **Camisoles** pr dames, avec manches,	3.25	1.45
1 lot **Camisoles** et **Caleçons** pr hommes,	7.90	3.25
1 lot **Combinaisons** pour enfants,	5.90	2.50
1 lot **Caleçons** pour dames, molleton,	6.20	2.90
1 lot **Caleçons** pour fillettes, molleton,	4.50	2.—
1 lot **Jupons** pour enfants, molleton,	3.90	1.50
1 lot **Caleçons sport** pour dames,	9.90	4.50
1 lot **Blouses** pour dames,	5.—	1.50
1 lot **Blouses** pour dames,	10.—	3.—
1 lot **Blouses** pour dames,	15.—	4.50
1 lot **Jupes** pour dames,	25.—	11.50
1 lot **Robes** pour dames,	40.—	12.50
1 lot **Manteaux** pour dames,	49.50	19.50
1 lot **Manteaux** pour dames,	78.—	32.—
1 lot **Pantalons** pour messieurs,	28.50	14.—
1 lot **Paletots de chasse,**	39.50	17.50
1 lot **Gilets de chasse** (spencers),	22.50	9.50
1 lot **Gilets de laine** fantaisie,	27.50	12.50
1 lot **Robes d'enfants** (3 à 5 ans),	10.—	3.—
1 lot **Tapis de table,**	35.—	15.—
1 lot **Jaquettes** tricotées,	39.50	14.—
1 lot **Portefeuilles** cuir,	6.50	2.50
1 lot **Portemonnaies,**	6.50	2.75
1 lot **Corsets** pour dames,	7.50	2.95
1 lot **Toile blanche** pour lingerie, le m.	1.95	0.65

et mille autres articles dont on donnera le détail une autre fois

Venez voir et vous serez satisfaits ! On peut visiter le magasin sans acheter

Envoi seulement contre remboursement, aussi longtemps que le stock le permettra

9696 **Ne confondez pas de magasin. — Seulement chez**

Achille Bloch
10, Rue Neuve, 10 - Seconde entrée **Place Neuve**

Ce que dit une cliente

Le café HAG est une boisson délicate, fine, pleine d'arôme. Tous ceux qui en ont bu chez moi ne tarissent pas de louanges. Le plaisir de posséder un aussi bon café vaut bien qu'on le paie un peu plus. — Vive le café HAG! —

Mme L. Sch.

Groupe d'Epargne

Le Cygne

Les membres sont informés que les versements ont recommencé.

Les camarades désirant se faire recevoir du groupe sont avisés que la perception a lieu le **samedi soir.** de 8 à 9 ½ h., au **Cercle Ouvrier.**

On ne paie ni finance d'entrée ni amende.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à **G. Huguenin,** président (Envers 12). Mlle **A. Bourquin.** caissière (Sophie-Mairet 3), ou au tenancier du Cercle.

GROUPE D'ÉPARGNE MIXTE
du
Cercle Abstinent, Rocher 7

invite les personnes qui désirent participer au Groupe d'Epargne à se faire inscrire

chaque samedi
de 20 à 22 h. au Cercle

Entrée gratuite jusqu'au 31 janvier

9711 **Le Comité.**

Groupe d'Epargne „LE SPORTING"
au local
Café des Victoires
Restaurant sans Alcool
6, Rue Léopold-Robert, 6

Samedi 13 janvier
dès 19 ½ heures 9712

Premier versement
Pas de mise d'entrée jusqu'à fin février

FRIBOURG

Caisse d'Epargne
de la
Maison du Peuple

Les nouveaux membres qui désirent faire partie de la caisse d'épargne pour 1923 sont invités chaleureusement à y entrer le plus tôt possible en s'annonçant au gérant : M. Ferrero.

Amis et camarades venez-y nombreux, plus vous serez, mieux cela vaudra.

9650 **Le Comité.**

Vins
Neukomm & Co
Tél. 68
9240

Chapeaux
dames et fillettes
Superbe choix en panne et velours, depuis . . . Fr. 10.-
au Magasin de Modes
7094 **Rue du Parc 75**

Encadrements en tous genres
NUMA FAVRE
LE LOCLE, Midi 5
Bois découpage
Prix sans concurrence. 8108

Guérison complète du
GOITRE ET DES GLANDES
par notre friction antigoîtreuse « **Le Strumasan** ». Seul remède efficace et garanti inoffensif. — Nombreuses attestations. — Flacon fr. 5.—; ½ flacon fr. 3.—. Prompte expédition par la **Pharmacie du Jura, Bienne.** 8987

Tous les
Ouvrages en Cheveux
sont fabriqués avec soin
aux plus bas prix
chez 7867
A. WEBER-DŒPP
Posticheur
5, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5

Secours & Travail
Le Locle

L'atelier de cordonnerie, rue de France 21, se recommande pour toutes réparations de chaussures. Il fait également le

Ressemelage de caoutchoucs

garanti indécollable et à des prix très bas.

(Dépôt au magasin de chaussures des Coopératives Réunies, Grande-Rue 36). P10486Le 9666

Retards
Le plus efficace est le **Remède Régulateur « Vitis ».** — Envoi contre remboursement, fr. 4.85. Etablissement « VITIS », Case 6501, **Neuchâtel.**

Discrétion absolue.

Dépôt à la Pharmacie Bauler, à Neuchâtel. 8587

Exiger la marque **Vitis**

N'oubliez pas les petits oiseaux

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 48

Le Maître de la Mer

PAR

le vicomte E.-M. de Vogüé

(Suite)

— J'admire votre optimisme, conclut sentencieusement M. Huvier. Mais vous ne me persuaderez pas que ce soit un ordre social stable, celui où tous les appétits sont déchaînés par l'envie.

— Je ne sais rien de stable en ce monde, répliqua M. Robinson. Vous mangez en ce moment un excellent perdreau, cher Monsieur ; les pauvres diables qui ne mangent que du pain, et pas à leur faim, préféreraient vous prendre votre perdreau. Cela me paraît très naturel : et plus naturel encore qu'ils vous l'enlèvent, si vous n'êtes pas de force à le défendre contre eux.

— Cet Américain est très mal élevé, je m'en étais déjà aperçu ! grogna M. Huvier en se penchant vers son voisin.

Ce voisin, le jeune baron de Sacquespée, hobereau très pauvre, royaliste fougueux, et qui avait en horreur le sénateur opportuniste, éclata de rire.

— Il dit brutalement des choses cocasses, mais pas bêtes. Ah ! si les rois pensaient et parlaient comme cet usinier, nous n'en serions pas où vous nous avez conduits, Monsieur le sénateur !

La théorie inattendue de « l'usinier », comme l'appelait M. de Sacquespée, avait jeté un froid. Un silence gêné s'ensuivit. L'évêque se dévoua, dit avec onction :

— Je crois savoir pourquoi Monsieur ne ressent pas toutes nos inquiétudes. Dans son pays, les sentiments chrétiens gardent leurs prises salutaires sur les âmes ; ils réfrènent les mauvais instincts.

— Nous leur sommes en effet redevables d'un grand confortable moral, répondit sérieusement M. Robinson. Mais je ne vois pas ce qu'ils ont à faire dans l'espèce. Les sentiments chrétiens ne sont pas des gendarmes. Ils perdraient vite leur empire sur nous, s'ils prétendaient immobiliser à jamais chaque homme dans sa condition. Ils ne défendent pas à un meurt-de-faim de penser que son tour est venu de manger le perdreau de M. le sénateur. Chrétiens ou non, les hommes ne trouvent que dans leur force individuelle la mesure de leur droit à conserver ou à prendre le perdreau.

Conciliant, l'évêque reprit :

— Nous sommes d'accord. Je voulais dire que la religion encourage les hommes à s'élever par le travail honnête. Elle laisse aux intérêts humains leur jeu naturel ; mais son esprit de charité supprime entre eux les pires causes de haine : l'intolérance, par exemple. Un de mes prêtres revient d'une mission aux Etats-Unis : il a eu l'honneur d'être reçu par le grand archevêque de Saint-Paul ; il m'a fait un rapport bien consolant de la tolérance dont jouissent chez vous nos frères catholiques.

M. Robinson sourit, avec une nuance d'étonnement.

— Pardonnez-moi si j'entends mal les nouveautés de votre langue ; mais ce mot de tolérance suppose des idées avec lesquelles nous ne sommes pas familiers. Est-ce une tolérance de laisser le voisin respirer librement l'air du ciel ? Qui songerait à le gêner dans cette fonction naturelle ? Que chacun croie et prie à sa guise, cela nous paraît une chose aussi naturelle que de respirer.

— « Sancta simplicitas » ! murmura l'évêque. — A haute voix, en coulant un regard doux vers M. Huvier des Fontenelles, il ajouta : — C'est votre gloire et votre force de ne persécuter aucune conscience.

— Paf ! une pierre dans la mare aux caïmans ! dit à l'étourdie le jeune de Sacquespée.

Le sourire de M. Robinson s'accentua, comme il répondait :

— Persécuter ? Encore un mot qui nous déroute. Si quelque fou s'avisait de persécuter pour affaire de conscience le plus petit groupe de nos concitoyens, ceux qu'on molesterait ainsi feraient sauter la machine publique en moins de rien ; et tout le monde leur donnerait raison.

— Heureuse et noble terre ! soupira l'évêque.

M. Robinson se pencha vers la duchesse et lui dit rapidement, en anglais :

— Décidément, chère amie, votre pays d'adoption est incompréhensible. Tous ces gens-là se plaignent d'être persécutés ; et ils affirment qu'ils forment une grosse majorité dans la nation ! Ou bien ils ne croient pas un mot de ce qu'ils disent, ou bien ils sont si faibles que ce n'est pas la peine de s'apitoyer sur eux. Autant s'attendrir sur les lapins que nous fusillerons demain, quand ces petites bêtes peureuses détaleront devant nous.

Peg crut devoir protester, dans sa fierté de nouvelle Française :

— Oh ! vous ne savez pas. Chaque pays a ses usages et ses jeux. Ici chacun persécute à son tour ; c'est la règle du jeu pour ceux qui tiennent la raquette, pendant le temps qu'ils la tiennent. C'est un sport national, comme notre football. Très excitant aussi, le jeu français.

Le duc fit un louable effort pour ramener la conversation sur des sujets moins brûlants. Depuis qu'elle effleurait la politique, le général se tenait sur la réserve, muet et l'air absent. Christian l'interpella :

— Mon général, il faudra que vous alliez voir à Paris les deux petits chevaux que M. Robinson a fait venir des îles Shetland. Des phénomènes : l'un sur l'autre, ils n'atteindraient pas au garrot de « Rob Roy », mon cheval de chasse. Vous vous souvenez bien de « Rob Roy » ?... Ce grand rouan, qui serait sans défauts, s'il n'encensait pas un peu... Je vous le représenterai demain.

Remonté sur son dada, le duc n'arrêtait plus. Le général l'écoutait poliment, répondait par monosyllabes. Son regard réfléchi dévisageait M. Robinson, avec défiance d'abord, avec un intérêt croissant à mesure que l'étranger développait des points de vue si nouveaux pour la plupart des convives.

Un de ceux-ci ne prêtait à l'entretien qu'une attention distraite. Hypnotisé sur la main de sa voisine, sur les veines bleues, sur les ongles roses, Tournoël se laissait envahir par une griserie contre laquelle il ne luttait plus. Longtemps comprimée, toute la faim d'amour de sa jeunesse se réveillait au contact de cette femme. Peu à peu, sa timidité s'évanouissait, la force du désir lui rendait l'audace. Ses phrases brèves, à propos de choses insignifiantes par elles mêmes, prenaient un sens caché ; elles laissaient deviner à Mme Fianona le bouillonnement de ce désir.

(A suivre).

Café Prêtre

A toute heure 7970

Fondue

et autres repas

Téléphone 22.46 - Téléphone 22.46

Chics Manteaux

beau velours de laine, teintes claires, demi-saison

Fr. 49.-

Jolis sacs porte-trésor

avec chaînette et portemonnaie

Fr. 6.90 9599

Mme Marguerite Weill

Rue du Commerce 55, La Ch.-de-Fonds

PIANO

à vendre, fr. 475, en parfait état. Ecrire sous A. B. 1873, poste restante, La Chaux-de-Fonds. P15014C 9692

Au Gagne-Petit Elie Meyer Place Neuve, 6

Lainage, Corsets, Lingerie. Tabliers. Literie. Meubles soignés. 5043

La Scala

Samedi, Dimanche soir et Dimanche en matinée POUR LES DAMES

Lundi soir, POUR LES MESSIEURS

Le célèbre film du professeur FINGER sur

Les Maladies Vénériennes

commenté par un médecin de ville

Seulement pour les adultes (au-dessus de 16 ans)

Prix des places : 2.70, 2.20, 1.60, 1.10, 0.70

9740 LOCATION A L'AVANCE

- Apollo -

Samedi, Dimanche et Lundi : SUR LA SCÈNE

ASSAD L'homme-énigme qui passe par le trou d'une serrure

Le grand succès du Nouveau Cirque de Paris

A L'ÉCRAN

Les Conquérants

Drame du Far-West en 5 actes

TOM MIX, le roi des Cow-Boys, dans **DYNAMITE**

Aventures sensationnelles

Dimanche en matinée : PRIX RÉDUITS 9741

NANOUK NANOUK NANOUK

Magasins de la Balance

VENTE D'UN LOT IMPORTANT DE

COUPONS

FINS DE PIÈCES
FINS DE SÉRIES

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

9729

Cercle Ouvrier

La Chaux-de-Fonds

Dimanche 14 janvier 1922, à 20 heures précises

GRAND CONCERT

organisé par

„Les Ménestrels"

Duettistes à voix

MM. R. Haldimann et R. Erard — Au piano, M. J. Bugnon

avec le bienveillant concours de M. Widmer, comique

Après midi : CONCERT par l'Orchestre DICK

Pour le programme, voir «L'Ouvrier» de janvier 9731

Restaurant des Armes-Réunies

Dimanche 14 janvier 1923 9736

— dès 15 heures et 20 heures —

Soirées Dansantes

Orchestre YAXA

Se recommande, le tenancier W. BÜHLER.

Hôtel-de-Ville • St-Imier

Samedi 13 et Dimanche 14 Janvier

GRAND CONCERT

Suzy Diseuse **Morys** Chanteur à voix

accompagnés d'un comique extra

forment une des meilleures troupes du jour

9746 Se recommandent, La troupe et le tenancier.

Restaurant de Bel-Air

Dimanche 14 janvier 1923

dès 20 heures

Grande Soirée Familière

organisée à son bénéfice par

l'Orchestre FLORITA

renforcé

Danses anciennes et modernes

Invitation cordiale 9737

Genève Hôtel de Strasbourg et l'Univers

10, Rue Pradier, 10

3 m. de la Gare et de la Grande Poste

Chambres à 1 lit, fr. 3.50 à 6.—; chambres à 2 lits, fr. 6.— à 10.—. Journée pension complète dep. fr. 10.—

Chauff. centr. Chambres de bain. - Téléph. Mt-Blanc 40.04

Portier trains. 8544 J. WURZLER.

Ouvriers ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Secrétariat de l'Union Ouvrière

Daniel-JeanRichard 16

Consultations : Tous les jours.

de 8 heures à 12 heures
» 13 » » 19 »

Le samedi après midi de 13 h. à 17 heures 9101

Renseigne sur toutes questions concernant le travail

Renseignements aux locataires (service de la ligue)

Renseignements : juridiques, assurance-chômage, assurance-accidents, nouvelle loi sur les fabriques, prud'hommes, loi sur les apprentissages.

GROUPE D'ÉPARGNE MIXTE „LE GLANEUR"

avise ses membres que les versements ont recommencé chaque samedi de 19 ½ à 21 heures dans ses dépôts respectifs :

Café des Banques (Maspla)

Café Ischer, Hôtel-de-Ville 48

Café du Petit-Sapin, Place d'Armes

Brasserie du Gaz, Collège 23

Entrée gratuite jusqu'à fin février. 9669

ATELIER DE PEINTURE **Jean Bernasconi**

Le Locle - Rue de France 19

VERNISSAGE DE MEUBLES

Vente de vernis et couleurs 7369

CINÉMA APOLLO LE LOCLE

Programme du 11 au 14 janvier

Le plus grand film d'aventures et de sensation

Grand ciné-roman publié par *L'Eclair*, de Paris

1. Ravies au pied de l'autel. 9744
2. Les griffes des pirates.
3. Vers l'abîme.
4. La proie des vagues.
5. Les deux rivaux.
6. Volée dans les nuages.

Les Voleurs de Femmes

Film policier de la série d'or Fox, 24 actes

Suite et fin de 12 actes la semaine prochaine

Ce film sera donc donné en 2 semaines

Ah ! quelle averse

Comédie Sunshine

Magasin et atelier sont à louer de suite ou pour époque à convenir. Conviendraient pour sellier-tapissier. Prix : fr. 960 —. — S'adresser à Mme B. Rodé, rue Numa-Droz 2. Téléphone 17.36. 9720

Logement. Une chambre et cuisine, bien situé, à louer pour le 1er février. — S'adresser Guex, Nord 66, au 1er étage. 9660

A louer belle chambre meublée, chauffable, dans maison moderne, à fr. 20.— par mois. — S'adr. chez Mme Kohl, Jacob-Brandt 80, 2me étage. 9626

A louer de suite ou époque à convenir, beau local pour atelier. — S'adresser rue Sophie-Mairet 3 (Bel-Air), au 2me étage à droite. 9643

On offre à louer une chambre meublée et chauffée, électricité. — S'adresser chez Ferdinand Dubois, rue de France 14, Le Locle. 9670

Logement. On cherche pour le 30 avril un logement de deux ou trois chambres. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle*, rue du Pont 6, Le Locle. 9664

A louer de suite, à demoiselle honnête, jolie chambre meublée, au soleil, chauffage, électricité, avec pension si on le désire. — S'adresser Temple-Allemand 89, au 3me étage à gauche. 9602

Commis. Jeune homme ayant fait bon apprentissage de commerce et obtenu son diplôme, cherche place en ville ou au dehors. Prétentions modestes. — Faire offres écrites sous chiffre M. 9699 au bureau de *La Sentinelle*.

On demande jeune garçon robuste pour commissions entre les heures d'école. Même adresse, on cherche à acheter une luge Davos. 9725 S'adr. au bur. de *La Sentinelle*.

Aux parents. Bon tapissier se recommande pour remontages de canapés, divans, lits. Prix extra-réduits. Crin, laine, coutil. — S'adresser rue du Progrès 6, 1er étage à droite. 9679

Etabli portatif, 2 autres établis, divers casiers, 1 pupitre pour comptable, cartons, à céder à bas prix. — S'adresser Léop.-Robert 82, 2me étage. 9738

Belle occasion. Un beau divan et une charrette d'enfant à l'état de neuf sont à vendre d'occasion. — S'adresser rue de la République 9, 2me étage à droite. 9695

Pupitre américain est demandé à acheter d'occasion. — Faire offres écrites sous 9700 au bureau de *La Sentinelle*.

Meule à pédale est demandée d'occasion. Ecrire sous chiffre G. V. 9683, au bureau de *La Sentinelle*.

A vendre une bonne flûte. — S'adresser rue de l'Est 16, 3me étage à droite. 9724

Baraque pour poules, démontable, à vendre de suite. S'adresser au bureau du journal. 9681

Occasion. A vendre une paire souliers teinte acajou, neufs, no 39, pr jeune homme ; prix fr. 25. — S'adresser Doubs 125, au sous-sol. 9735

A vendre à l'état de neuf, pour jeune fille, un manchon et tour de cou fourrure lapin, un béret laine, une paire souliers de sport no 39, une paire de patins Merkur. — S'adresser rue Ph.-H.-Matthey 29, 2me étage à droite. 9733

A vendre de suite jeunes poules et poussines noires, ainsi qu'une baraque 3 m. × 2 m., avec clôture. — S'adresser chez M. A. Perret, rue Douze-Sept. 12 (Bel-Air), à partir de 15 h. 9627

A vendre à bas prix chambre de bain complète, linoléums, lustres, vélo d'homme, flûte, habits usagés, lit d'enfant, chandail pour skieur, bouteilles vides, etc. Très pressant. — S'adresser Jaquet-Droz 60, au 2me étage à gauche. 9628

A vendre un accordéon 21 touches, 8 basses ; un manteau pour garçon de 16 à 18 ans, et 2 montres. — Rue de l'Industrie 2, 3me étage à droite de 2 à 8 heures du soir. 9589

Luge Davos oubliée, initiales L. B. dessous, quartier Astoria. La personne bienveillante qui en a pris soin est priée d'aviser Mme Léon Blum, Grenier 5. Récompense. 9615

Perdu une plume-réservoir avec bague serpent, depuis samedi. — Prière de la rapporter contre récompense au bureau de *La Sentinelle*, qui indiquera. 9613

Métropole • Variété • Cinéma

SAMEDI — DIMANCHE — LUNDI

GRANDS CONCERTS

avec

JOSS'LIN

Formidable comique, unique en son genre

Les BERSIN-DURIEUX

Duettistes, retour d'une triomphale tournée en France

NINA-NINON

Etoile chorégraphique, dans ses multiples danses et numéros sensationnels 9734

9714

DEKOL

empêche d'une façon absolue la neige d'adhérer aux skis. DEKOL est une pommade qu'on étend avec un chiffon. Produit idéal, indispensable à tout skieur.

Vente Coopératives Réunies

Les petites

annonces destinées à *La Sentinelle*, de même que les annonces commerciales, peuvent être remises au Magasin de tabacs «Au Nègre», Mlle Chopard, rue de la Balance, ou à la Librairie Coopérative, rue Léopold-Robert.

Mme Zweifel

Sage-femme (Ventouses) 9614

DE RETOUR

Léopold-Robert 46, 3me étage

Pédicure

(Diplômé)

opère sans douleurs les ongles incarnés, cors, durillons et œils-de-perdrix. Guérit les engelures et la transpiration. — Appareils pour orteils déviés, oignons et pieds plats, empreintes. 6960

Marcel Bourquin

55, Léop.-Robert — Téléph. 19.54

La Chaux-de-Fonds

—: SE REND A DOMICILE :—

Orfèvrerie RICHARD Fils

Le Patinage

Rue du Collège 55 9745

EST OUVERT

Etat civil de Villeret

Octobre, novembre et décembre 1922

Naissances. — Novembre 5 : Fernand-René, fils de Warmbrodt-Meyer, Robert-Etienne ; du 13 : Hans, fils de Rüegsegger-Lehmann, Samuel ; du 21 décembre : Roger, fils de Boillat-Evard, Georges-Ali-Félicien ; du 31 : Renée-Simone, fille de Kramer-Rubin, René-Arnold.

Décès. — Décembre 4 : Steiner née Bieri, Fridoline-Régina, née en 1875.

Mariages. — Octobre 27 : Junod, Jean-Frédéric-Emile et Stoll, Lucie, à St-Imier ; Portmann, Jules-Emile et Bourquin, Marguerite-Lina ; Niederhauser, Robert-André, à Villiers et Boillat née Kramer, Alice-Ida ; novembre 3 : Girod, François-Edouard et Bersot, Jeanne-Henriette ; Gygli, Marcel-Georges, à Saint-Imier et Meyrat, Berthe-Irène ; du 4 : Wolf, Charles-Wilhelm et Richoz, Jeanne, à Bienne ; du 10 : Widmer, Aurèle-Ernest et Juillard, Marie-Hélène ; Moser, Friedrich, à Grossaffoltern et Liechti, Marie-Emma ; du 17 : Bourquin, Charles-Albert et Bourquin, Irma-Angélique ; Sémon, Charles-Albert, à Saint-Imier et Jacot, Angèle-Emma ; Rohrbach, William-Arthur, à St-Imier et Bourquin, Marie-Louise ; Rösselet, Albert-Wilhelm et Tschiemer, Elisabeth ; du 18 : Böhlen, Frédéric-Gaston, à St-Imier et Marthaler, Emma-Ida ; du 24 : Gauthier, Louis-Victor, à Cortébert et Gerber, Marguerite-Fanny.

Naissances	en 1922,	21,	en 1921, 36
Décès	„	20,	„ 8
Mariages	„	22,	„ 18

Etat-civil de Saint-Imier

(Décembre 1923)

Naissances. — 5. Marie-Madeleine, fille de François-Xavier Fleury-Godat. — 16. Jeanne-Marie, fille de Paul-Alfred Tschanz-Lehmann. — 17. Charles-Auguste, fils de Henri Breguet-Merz. — Blanche, fille de Julien-Alcide Evalet-Zésiger. — 19. William, fils de Robert-Victor Donzé-Siegenthaler. — 20. Anna, fille de Wilhelm-Paul Wüthrich-Knup. — 24. Henri-Walther, fils de Henri-Charles Moll-Moser.

Décès. — 4. Steiner, Fridoline-Régina, née Bieri, née en 1875. — 5. Baour, Marie-Régina, née en 1889. — 7. Grossenbacher, Henri-Albert, né en 1919. — Tschanz, Edouard, allié Huguenin-Vuillemin, né en 1837. — 12. Klinger, Bertha, née Durand, née en 1871. — 13. Richner, Catherine-Barbara, née Gross, née en 1840. — 17. Chatelain, Lucien, allié Bégert, né en 1837. — 19. Niestlé, Jacqueline, née en 1922. — 25. Leuenberger, Henri, allié Calame, né en 1842.

Promesses de mariage. — Gilles, Paul-Emile, et Schade née Glatz, Reine-Marguerite, tous deux à Plainpalais. — Grolimund, Arthur-Emile, et Erbetta, Mathilde-Henriette.

Mariages. — 4. Jeanrenaud, René-Ernest, et Beuchat, Marie-Louise-Angéline. — 29. Tonacini, Charles-Auguste, et Favre, Mathilde.

Etat civil du Locle

du 12 janvier 1923

Naissance. — Othenin-Girard, Jeanne-Elisabeth, fille de Zélim-Henri, agriculteur, et de Berthe-Eglantine, née Aellen.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

du 12 janvier 1923

Naissances. — Wetterwald, Paulette-Anna, fille de Léopold, employé de bureau, et de Marguerite-Henriette, née Riedi, Soleuroise. — Lesquereux, Blanche-Nelly, fille de Paul-Numa, cordonnier, et de Alice-Hermance, née Wuilleumier, Neuchâteloise. — Guillaume-Gentil, Philippe-Henri, fils de Henri-Numa, manœuvre, et de Lucile-Thérèse, née Honsberger, Neuchâteloise.

Décès. — Inhumée à Tramelan : De la Reussille, née Châtelain, Eugénie, épouse de Charles-Auguste, Bernoise, née le 6 mars 1855.

Inhumations

Samedi 13 janv. 1923, à 13 ½ h. : Mme Huguenin-Jourdain, Ida-Mathilde, 73 ans, 7 mois. Rue Léopold-Robert 41. Sans suite. — Mme Robert-Montandon, Marie, 66 ans, 1 ½ mois. Rue des Fleurs 12. Sans suite.

Renseignements utiles

Pharmacie d'office : 14 janv. : Vuagneux.

Pharmacie Coopérative : 14 janv. : Officine No 2, Paix 70, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

6558

Numa-Droz 6
F.-Courvoisier 56

Pompes funèbres Corbillard - Fourgon automobile

Toujours grand choix de

Cercueils crémation

Cercueils de bois

Tous les Cercueils sont capitonnés

S'adresser, **S. MACH**

4.90 Téléphone 4.34

Jour et nuit

DERNIÈRES NOUVELLES

CONFÉDÉRATION

L'assurance-vieillesse partielle

BERNE, 13. — Resp. — Dans sa séance de vendredi matin, la conférence financière de Fribourg a entendu un rapport de M. le Dr Giorgio, chef de l'Office fédéral des assurances sociales, à Berne, sur l'introduction d'une assurance partielle pour la vieillesse et l'invalidité. Le projet exposé prévoit qu'une somme de fr. 300.— serait versée à toute personne âgée de 60 ans ou plus au moment de la date de l'entrée en vigueur de l'assurance vieillesse-invalidité. Après cette date, la somme qui serait payée annuellement serait de fr. 600.—. Cette assurance telle que la prévoit M. Giorgio nécessiterait une couverture financière de 15 millions de francs.

M. Blau, directeur de l'Office fédéral des contributions a présenté un rapport sur un nouvel impôt sur les successions.

La discussion sur ces deux rapports a été ajournée à la prochaine conférence financière qui aura lieu à Berne au cours de la prochaine session des Chambres fédérales, soit le 8 février.

Après avoir fait un résumé des travaux de la conférence, M. le conseiller fédéral Musy a levé la séance.

BAISSE DU PRIX DE LA VIANDE

BERNE, 13. — Communiqué de l'Office fédéral du Travail. — D'après les relevés établis par l'Office fédéral du Travail, les articles dont le prix moyen a varié en décembre 1922 sont à peu de chose près ceux dont le prix s'était déjà modifié dans le même sens au mois de novembre. C'est ainsi qu'une nouvelle hausse consécutive au cours de la saison s'est produite sur les fruits ainsi que sur les œufs et les pommes de terre. Le prix du saindoux du pays a aussi légèrement monté. Au nombre des articles qui sont devenus meilleur marché, il faut signaler en premier lieu la viande de génisse et la viande de veau qui ont marqué une nouvelle baisse, puis la farine de maïs, la choucroute et les fruits séchés.

Les augmentations de prix ont été presque entièrement neutralisées par la diminution des prix de la viande, de sorte que le nombre-indice des dépenses d'alimentation s'est maintenu au même niveau que le mois précédent en augmentation de 54-57 % par rapport aux prix du mois de juin 1914.

Les nombres-indices réunis de l'alimentation et du chauffage donnent également le même résultat que le mois précédent ; ils accusent une augmentation de 54-59 % par rapport au mois de juin 1914, et une diminution de 16-17 % par rapport au mois de décembre 1921. — Resp.

Avis aux industriels !

LAUSANNE, 13. — La Direction du Ier arrondissement des C. F. F. met en soumission l'exécution et la fourniture des appareils suivants pour le sectionnement du tronçon Sion-Lausanne : 1. Interrupteurs à huile uni et bipolaires de sectionnements ; 2. Transformateurs de courant et de tension monophasés ; 3. Couteaux séparateurs, interrupteurs à cornes ; 4. Tableaux de commande comprenant : les interrupteurs de commande, volmètres, relais de tension et de courant, etc.

La petite vérole

BERNE, 13. — Resp. — On mande de Lugano que l'épidémie de petite vérole a fait son apparition dans cette ville. Deux jeunes gens de 14 et 20 ans ont été isolés dans un lazaret. Les autorités ont pris toute une série de mesures pour empêcher l'extension de l'épidémie.

A propos d'une soi-disant „ campagne de presse "

Un démenti à M. Poincaré

GENEVE, 13. — Ag. — **Le « Messager de la Haute-Savoie » publie un éditorial de son directeur, M. A. Jobard, sous le titre « Démenti d'un démenti ». M. Jobard y fait la déclaration suivante :**

« Je n'ai pas un mot à changer à ce que j'ai dit et maintiens intégralement toutes mes déclarations antérieures. Je confirme qu'un parlementaire dont j'invoquerai au besoin le témoignage, assistait à ma conversation avec M. Poincaré, dont je n'ai ni travesti ni dénaturé la parole. »

Le « Journal de Genève » commente cette déclaration de la façon suivante : Nous avons publié un démenti officiel émanant du gouvernement de la République française. Nous nous trouvons en présence d'une déclaration catégorique de notre confrère. Il importe de savoir exactement de quel côté est la vérité. Nous attendons des explications.

MANIFESTATIONS A MUNICH

MUNICH, 12. — Wolff. — *Des rassemblements ont eu lieu la nuit dernière dans plusieurs parties de la ville, dans le but de visiter les auberges et les hôtels dans lesquels pouvaient loger des étrangers. Grâce aux mesures de précaution qui avaient été prises, aucun incident ne s'est produit.*

On communique qu'une grande foule voulait se rendre devant l'hôtel « Aux Quatre Saisons », dans lequel est logée la Commission de l'Entente. Des chants patriotiques devaient être chantés sous les fenêtres de l'hôtel, mais les manifestants ont été dispersés par la police et la démonstration a été ainsi empêchée.

La neige en Italie

MILAN, 13. — Stefani. — Les communications téléphoniques avec Rome sont complétement suspendues par suite des tempêtes suivies d'abondantes chutes de neige.

L'affaire Judet

PARIS, 13. — Havas. — Un nouveau délai de dix jours a été donné à M. Judet et à M. Hans Bosshardt pour se présenter à la cour d'assises de la Seine. Ce délai expire le 31 janvier.

La grève générale en Rhénanie sera déclanchée lundi matin

Le Parti socialiste belge proteste contre l'occupation de la Ruhr

Dans la Ruhr

La jolie gué-guerre !

BOCHUM, 12. — Dix tanks français sont arrivés sur la place d'aviation située entre Gelsenkirchen et Recklinghausen. Les avant-postes français sont cantonnés à Kösfeld. Il se confirme que les Français cantonnent leurs troupes principalement dans la campagne.

La ligne d'occupation

ESSEN, 12. — Wolff. — La ligne d'occupation s'étend de Mulheim sur la Ruhr à Oberhausen, Botrop et Gladbeck, passe ensuite sur Buer-Gelsenkirchen, Wattenscheid, Steele, Werden, et aboutit à Kettwig. La zone d'occupation a été étendue vendredi matin à Gelsenkirchen. Aucune troupe belge n'a été signalée jusqu'ici sur le nouveau territoire occupé, à l'exception d'un quartier extérieur de la ville d'Essen, où un petit détachement de Belges a occupé les écluses du canal. En outre, des officiers belges sont attachés aux états-majors français.

Parmi les observateurs étrangers se trouvent le colonel Cocks, attaché militaire des Etats-Unis à Berlin, et l'officier du service de propagande britannique Robert Noblehal.

A Duisbourg

BARMEN, 12. — Une section de l'état-major français a été installée à Duisbourg pour la durée de l'occupation de la Ruhr. Un officier de l'état-major belge et un officier italien sont également attachés à cette section.

PREMIERS RESULTATS

BERLIN, 13. — **Au cours de la séance de vendredi, le Conseil des charbons du Reich a décidé à l'unanimité d'augmenter les prix des charbons de 50 % et dans la région occupée de 67,7 %. Le ministre du Reich de l'économie n'a pas protesté.**

La moitié des mines sont occupées

ESSEN, 13. — Vendredi après-midi, les mines occupées par les troupes françaises et belges représentaient le 50 % des mines de Westphalie rhénane.

Grève générale en Rhénanie

Cologne, 13. — Les syndicats ont proclamé la grève générale dans toute la région occupée et en Westphalie, pour lundi, de 11 heures à 11 heures et demie.

FORCE D'INERTIE

PARIS, 13. — Havas. — **La journée, dans la zone occupée de la Ruhr, n'a été marquée par aucun événement notable. Les usines travaillent et la vie continue normalement dans tout le bassin industriel.**

Un fait cependant présente quelque gravité. C'est la volonté manifeste du gouvernement allemand d'opposer à l'action des Alliés la force d'inertie la plus complète. Dans toutes les négociations que les représentants du Reich doivent avoir avec la France, ceux-ci s'abstiennent de paraître. Il en est ainsi notamment pour les compensations et pour les restitutions industrielles.

Des pourparlers franco-allemands devaient s'ouvrir prochainement à Baden-Baden pour régler ces différentes questions, mais les Allemands s'y dérobent maintenant. Il est évident que si les dirigeants du Reich persistaient dans cette attitude d'abstention, les Alliés seraient amenés à prendre des mesures de représailles dont la première consisterait sans doute dans une extension de la zone d'occupation de la Ruhr.

ESSEN, 13. — Wolff. — Les quatre grandes fédérations d'ouvriers mineurs adressent aux mineurs du bassin de la Ruhr un appel disant qu'elles se joignent à la protestation unanime du peuple allemand contre l'occupation et déclarent que l'occupation de régions où se fait un travail pacifique est une violation du droit, portant préjudice à l'entente et à l'équité internationales.

BERLIN, 13. — On mande d'Essen au « Lokal Anzeiger » que le Conseil communal de Duisbourg a décidé, à l'unanimité, d'envoyer par l'intermédiaire du bourgmestre, une lettre au haut commandement français, déclarant que la ville de Duisbourg n'était plus en état de supporter les lourdes charges résultant de l'occupation militaire.

PROTESTATION SOCIALISTE BELGE

BRUXELLES, 13. — Havas. — **Le Conseil général du parti socialiste a terminé vendredi matin la discussion commencée jeudi sur la question des réparations. Il a adopté, à l'unanimité moins trois voix, un ordre du jour dans lequel, tout en reconnaissant la nécessité des réparations, il exprime des regrets que le programme n'ait pas été soumis à la Société des Nations, qui aurait fixé l'importance de la dette allemande, et envisagé les sanctions à appliquer en cas de non exécution. L'ordre du jour proteste contre la politique de contrainte qui s'est manifestée par l'occupation de la Ruhr et déclare que cette politique ne peut produire aucun résultat fécond.**

La presse anglaise désapprouve l'expédition

LONDRES, 13. — La plupart des journaux anglais critiquent les mesures françaises dans la Ruhr. Le « Times » dit que le gouvernement et la nation britanniques désapprouvent l'action française qui provoqua la colère et la répulsion des Etats-Unis. Les Belges ne se lancent pas de tout cœur dans l'aventure et l'attitude de l'Italie est incertaine. Rien ne peut cacher l'impression que la France est isolée. Le « Daily Mail » et le « Morning Post » sont les seuls journaux appuyant la France.

La plupart des journaux du matin voient dans le retrait des troupes américaines de Rhénanie une protestation contre la politique française.

L'Internationale d'Amsterdam contre la politique de violence

ESSEN, 13. — Wolff. — **On mande d'Amsterdam à la «Sozialdemokratischer Arbeiterzeitung» que le Conseil d'administration de l'Union syndicale internationale a décidé d'organiser une manifestation de la classe ouvrière du monde contre toute politique s'appuyant sur la force. L'Union syndicale internationale invite les associations ouvrières de toutes les parties du monde à demander que la question des réparations soit réglée par voie d'arbitrage, sous les auspices de la Société des Nations, et que l'on renonce à tout moyen pouvant conduire à la débâcle de l'Europe.**

L'ECHEANCE DU 15 JANVIER

L'Allemagne paiera-t-elle les 500 millions de marks-or ?

PARIS, 13. — La commission des réparations tiendra samedi à 10 h. et quart, une séance exceptionnelle en remplacement de sa réunion habituelle du vendredi après-midi. L'ordre du jour de cette séance comporte l'étude de la note française sur l'évasion des capitaux allemands à l'étranger. En outre, l'examen de la demande de moratoire présentée par l'Allemagne pour l'année 1923 sera également abordé dans cette séance et si une décision ne peut pas intervenir dans la matinée, d'autres réunions suivront dans le courant de l'après-midi et peut-être même dans la journée de dimanche.

Il est en effet indispensable que la commission des réparations prenne une décision et la notifie à l'Allemagne avant le 15 janvier, date à laquelle le gouvernement du Reich doit, d'après l'état de paiement du 6 mai 1921, effectuer un versement de 500 millions de marks or. On sait en effet que le moratoire ne lui a été accordé que pour l'année 1922.

Après l'occupation

La réponse allemande

BERLIN, 13. — Wolff. — Dans sa réponse à la notification de l'occupation de la Ruhr, le gouvernement allemand reprend les points principaux de la note française. La réponse dit ensuite que devant les motifs évoqués pour étendre l'occupation, le gouvernement allemand doit parler et déchirer le voile avec lequel le gouvernement français cherche à cacher le vrai caractère de son attitude. Les décisions de la Commission des réparations et les dispositions citées du traité ne justifient nullement l'occupation de la Ruhr ; cette intervention est une violation du droit des gens et une violation du traité de paix. D'après les décisions de la Commission des réparations fixées dans sa note du 21 mars 1922, un manquement dans la livraison de bois et de charbon ne peut justifier que la demande de versements en espèces. Même en appliquant régulièrement les paragraphes 17 et 18, annexe 2, de la partie 8 du traité de Versailles, on ne devrait envisager que des mesures économiques et financières, ou des mesures semblables et seulement sur le territoire des alliés, et non pas des mesures comme celles qui viennent d'être prises et qui constituent la violation la plus grave possible du droit de souveraineté de l'Allemagne. Ces mesures ne peuvent en outre être prises en commun par tous les alliés. Malgré la façon dont on la désigne, cette action n'est pas pacifique. Quand une armée en formation de guerre régulière traverse la frontière d'une région non occupée, c'est une action militaire, malgré la déclaration du gouvernement français qu'il n'a pas l'intention de faire une action militaire ni une ocupation politique. Le seul motif que le gouvernement français pourrait faire valoir pour violer le traité, c'est le fait qu'en 1922 le retard de l'Allemagne dans ses livraisons en bois et en charbon a été très minime.

Le gouvernement allemand proteste contre la violence faite à un peuple sans défense. Il ne veut pas se plier devant la rupture de la paix, ni surtout y collaborer. La responsabilité pour toutes les conséquences retombe sur les gouvernements qui ont ordonné l'occupation. Les conséquences se sont déjà manifestées par une nouvelle dépréciation du mark, par un accroissement considérable des prix et sont incommensurables pour l'avenir.

Tant que durera cette situation contraire au traité, le gouvernement allemand n'est pas en mesure d'exécuter des livraisons aux puissances qui ont provoqué cette situation.

La comédie du complot

L'ineffable Ignace reparaît !

PARIS, 13. — Havas. — *Vendredi après midi, la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuite contre Marcel Cachin s'est constituée. Elle a désigné pour président, M. Edouard Ignace ; rapporteur. M. Taittinger ; pour secrétaire, M. Jade. Elle a décidé de convoquer le garde des sceaux qui a été entendu à 5 ½ heures. Conformément au désir exprimé par la commission, le garde des sceaux a consenti à lui donner communication des documents susceptibles d'étayer certains faits allégués dans la lettre du procureur général. Le président et le rapporteur se rendront, en conséquence, à 11 heures du soir au cabinet du garde des sceaux pour recevoir cette communication.*

PARIS, 13. — Havas. — *La Commission de poursuites se réunira samedi matin, à 10 ½ heures pour prendre connaissance des documents qui auraient été remis à son président et à son rapporteur par le garde des sceaux. C'est dans l'après-midi que ces pièces seront communiquées à M. Marcel Cachin qui prendra également connaissance de la sténographie des déclarations que M. Colrat a faite vendredi soir à la commission.*

Plusieurs membres de la commission ont déclaré, à la sortie de la réunion, que celle-ci se trouvant à l'unanimité favorable à la demande de lever l'immunité parlementaire, ils ont cependant tenu à entendre à la fois le garde des sceaux et l'intéressé afin de statuer en toute équité et ne pas encourir le reproche de partialité. M. Taittinger se propose de déposer son rapport lundi après midi afin de permettre la discussion en séance publique.

LA CHAUX-DE-FONDS

Les films de La Scala

Un public masculin nombreux a assisté hier soir à la présentation du film antivénérien du Dr Finger, de Vienne. Une conférence substantielle et claire précédait la vision cinématographique. M. le Dr Meyer, qui s'était chargé de cette partie du programme, débute en rappelant que la croisade contre les maladies vénériennes qui eut le succès dont on se souvient, il y a quelques années, a eu d'heureux effets. Ces maladies ont nettement diminué dans nos régions et il ne serait pas permis, en tout cas, de comparer nos statistiques avec les tableaux effrayants de la statistique étrangère. Cette déclaration rassurante est saluée par la très vive satisfaction du public.

M. le Dr Meyer poursuit en caractérisant ces maladies. Elles sont contagieuses, dit-il, chroniques et sociales. Contagieuses, parce qu'elles atteignent une race comme le font la tuberculose, la peste ou la lèpre, mais au rebours de maladies telles que la scarlatine ou la rougeole, elles sont à échéance lointaine. C'est pourquoi la lutte contre les maux vénériens a une tout autre importance que la prophylaxie de la rougeole. Leur péril doit les faire mettre sur pied d'égalité avec des fléaux tels que l'alcoolisme et la tuberculose. Passant à leur caractère social, M. le Dr Meyer signale combien la guerre a été une pourvoyeuse du mal vénérien. Nous avons dû à l'absence d'hostilités sur notre territoire, plutôt qu'à notre vertu, de ne pas être contaminés aussi gravement que nos voisins. De tout temps, on a constaté combien Mars et Vénus faisaient bon ménage. Zola le démontre dans « Germinal », Renan en parle dans ses discours philosophiques. Pendant les guerres, on assiste à une surexcitation du sens génital en présence de la mort et à un singulier abaissement de la morale, qui fait tolérer l'assassinat aussi bien que le viol comme des maux inévitables. La guerre déchaine la bête humaine dans tout ce qu'elle a de plus honteux.

M. le Dr Meyer brosse ensuite un tableau des maux moindres, mais réels, qui furent la suite des mobilisations suisses. Il dépeint longuement les caractères cliniques de la blennorhagie et de la vérole. Puis il s'élève contre le fléau de la prostitution et rappelle qu'on n'abolira cette tare féminine que par une lutte systématique contre les bas salaires payés aux ouvrières et contre les maisons de tolérance, foyers d'infections plutôt que protection contre les maux vénériens. Il faut exiger le contrôle médical et administratif des malades, la propagande de lutte dans les fabriques, l'éducation médicale dans les écoles de recrues.

Le conférencier estime qu'il ne faut pas sous-estimer non plus les soins de la prophylaxie personnelle, ainsi que les mesures législatives comparables à celles que la Confédération vient de prendre dans le domaine de la tuberculose. Si l'on entame une lutte systématique contre le mal vénérien pendant l'espace d'une génération, conclut-il, nous aurons réussi à l'extirper complètement de nos régions.

La conférence fut suivie de présentations photographiques et de films très parlants. Le début d'hier soir a été un réel succès. Nous rappelons que ces séances continuent aujourd'hui et au cours de la semaine prochaine. Plusieurs médecins de la ville présenteront les films, tour à tour.

M. le Dr Meyer a trouvé la note juste pour débuter. Son auditoire lui a marqué sa satisfaction par des applaudissements redoublés. R. G.

Nécrologie

Les journaux annoncent le décès de M. Louis-Marc Richardet, un ancien habitant de notre ville, très connu, en Suisse et à l'étranger, comme célèbre maître-tireur. Il avait remporté au cours de sa vie plus de six cents couronnes. M. Richardet est décédé à Genève après quelques jours de maladie.

Pigeon fait des siennes !

Favre, dit Pigeon, l'illustrissime gibier de cour d'assises, vient de faire des siennes, à nouveau. Il a passé à La Chaux-de-Fonds ces derniers jours et s'est rendu chez un honorable boucher en demandant s'il ne pouvait pas coucher. Il prétextait qu'il était aussi boucher et qu'il devait se rendre au Val-de-Ruz, pour y conduire une vache.

Le boucher, mis en confiance, donna l'hospitalité à son visiteur. Mal lui en prit. Le lendemain matin, il constata la disparition de son oiseau de nuit. Ce dernier avait eu soin d'emporter un manteau et une montre. Sur la table, il avait laissé ce petit billet : « Adieu, mon vieux Tutu. J'ai ramassé tes fringues » !

La police recherche Pigeon ! On a noté son passage au Locle, en compagnie d'une de ces dames ! Il a fait bombance dans un restaurant, comme à La Chaux-de-Fonds, en oubliant de payer l'écot. Pigeon aurait dit qu'il avait l'intention d'aller se faire soigner à Perreux. Il en aurait singulièrement besoin, sans doute !

IMPRIMERIE COOPERATIVE. — La Ch.-d.-F.